

Mémoire présenté à la Commission d'étude  
sur la formation professionnelle et socio-  
culturelle des adultes par Charles Widmer,  
Directeur du Centre d'accueil des adultes,  
Bureau du registraire, Université de  
Montréal.

Décembre 1980

TABLE DES MATIERES

OBJECTIFS DE CE MEMOIRE .....	p. 1
HISTORIQUE .....	p. 1
MANDAT .....	p. 2
PERSONNEL .....	p. 2
RELATIONS AVEC LES AUTRES SERVICES .....	p. 2
L'EDUCATION DES ADULTES A L'UNIVERSITE DE MONTREAL .....	p. 3
LA CLIENTELE DU CENTRE D'ACCUEIL DES ADULTES .	p. 6
REFLEXIONS ET VOIES D'AVENIR .....	p. 8
LISTE DES ANNEXES .....	p. 13

1. Objectifs de ce mémoire.

Le mémoire présent poursuit les objectifs suivants :

- a/ Faire connaître l'expérience du Centre d'accueil des adultes de l'Université de Montréal, expérience de plus de quatre ans.
- b/ Faire, à partir de l'analyse de cette expérience, quelques recommandations visant à faciliter l'accès des adultes aux diverses ressources éducatives tant scolaires qu'extra-scolaires.

2. Historique.

C'est à la suite du premier congrès d'orientation de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, tenu en avril 1975, que le Centre d'accueil des adultes a vu le jour en février 1976. M. Charles Widmer, directeur de la Division des Grades et Certificats de la F.E.P., devint directeur de ce centre et eut comme tâche d'en définir les orientations et de voir à son implantation.

En février 1976, le Comité de l'éducation continue présenta un rapport à la Commission des études de l'Université de Montréal dans lequel il proposait une politique d'admission des adultes ainsi que la création d'un Centre d'accueil des adultes. La Commission des études n'adopta pas la politique d'admission proposée, requérant des précisions ultérieures, mais accepta la proposition de la création d'un Centre d'accueil des adultes devant être rattaché au Bureau du registraire.

En octobre 1977, le Centre d'accueil des adultes de l'Université de Montréal fut créé. En vue de faire bénéficier ce centre de l'expérience acquise, la F.E.P. proposa le transfert de ses ressources à ce centre et

./...

y détacha de plus une personne-ressource qui avait travaillé au centre depuis ses débuts. M. Charles Widmer devint le directeur de ce nouveau centre rattaché désormais au Bureau du registraire et s'adressant à l'ensemble de l'Université de Montréal.

3. Mandat.

Comme on pourra le constater dans l'Annexe I, les orientations majeures du Centre d'accueil des adultes de la F.E.P. étaient larges et ouvertes. Elles se situaient également dans une perspective d'expérimentation et de développement. Le mandat actuel (cf. Annexe II) est un mandat institutionnel émanant de la Commission des études.

4. Personnel.

Le personnel du Centre est constitué de son directeur, d'un conseiller en formation et d'une secrétaire. Un poste de psychologue a de plus été accordé au centre. Ce poste a été affecté à la Section d'analyse et d'évaluation des critères d'admission du Bureau du registraire avec mandat de mettre au point des outils permettant de mesurer les chances de succès des adultes souhaitant entreprendre des études universitaires, notamment dans les programmes dits réguliers, offerts généralement le jour et à temps complet.

5. Relations avec les autres services.

Les adultes reçus au centre peuvent, à la suite de leur visite, avoir recours aux services suivants :

- aide à l'orientation avec le concours du Service d'orientation et de consultation psychologique.
- aide à l'information scolaire et professionnelle avec le concours du Bureau d'information scolaire et professionnelle du Service

./...

*d'orientation et de consultation psychologique.*

- *aide à l'évaluation des chances de réussite d'études universitaires avec le concours de la Section d'analyse et d'évaluation des critères d'admission du Bureau du registraire.*
- *aide à l'identification des besoins du marché du travail, à la recherche d'emploi et au placement avec le concours du Bureau universitaire de l'emploi du Ministère de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre.*

Notons aussi que le candidat adulte peut subir au Centre d'accueil un test sur les profils d'apprentissage (Test LAM 3ØP) avec le concours du Service pédagogique.

Notons enfin que le personnel du centre travaille en étroite collaboration avec les diverses composantes de l'Université, notamment les Facultés, Ecoles et Départements. C'est ainsi que chaque année, nombre d'adultes sont dirigés vers diverses personnes de l'Université en vue de les aider, de diverses manières, à finaliser leur projet d'études à l'Université de Montréal.

6. L'éducation des adultes à l'Université de Montréal.

Depuis ses origines jusqu'à nos jours, l'Université de Montréal s'est intéressée à l'éducation des adultes. Au départ, sa clientèle a été constituée d'adultes. Divers organismes ont eu la charge de l'éducation des adultes : Service de l'extension (1952), Service de l'éducation permanente (1968), Faculté de l'éducation permanente (1975), avec le double mandat de favoriser l'intégration des adultes aux structures de l'Université et de promouvoir la participation de cette dernière à un régime intégré d'éducation permanente.

L'Université de Montréal s'est donnée en 1975 un règlement général d'admission qui marque une ouverture aux adultes :

./...

"Pour être admis à un programme de premier cycle, à titre d'étudiant régulier, il faut faire preuve d'une préparation suffisante, c'est-à-dire :

- . détenir le Diplôme d'études collégiales comportant les cours de la structure d'accueil appropriée au programme choisi ou faire preuve d'une formation scolaire équivalente; le doyen et le registraire jugent de cette équivalence
- ou* . avoir atteint l'âge de 21 ans et posséder des connaissances et une expérience appropriées au programme choisi; le doyen juge de cette connaissance et de cette expérience".\*

En pratique, l'Université de Montréal s'efforce de développer à l'intention des adultes âgés de 21 ans et plus des possibilités permanentes de recyclage professionnel, de réorientation et de perfectionnement. L'adulte qui le souhaite peut être admis aux divers programmes de la Faculté de l'éducation permanente. Il peut, en outre, être admis, à temps plein ou à temps partiel, et selon des conditions d'admission particulières, à plusieurs programmes offerts le jour et le soir par d'autres Facultés et Ecoles de l'Université.

On pourrait même affirmer, à condition de se référer au critère des études à temps partiel, que la moitié des étudiants de l'Université de Montréal sont en un sens des adultes.

Nonobstant les efforts sérieux et les investissements importants (notamment la création de la Faculté de l'éducation permanente) de l'Université de Montréal pour s'adapter à l'entrée massive des adultes à l'Université, l'on doit quand même faire les constatations suivantes :

./...

---

\*Notons que cette dernière provision ne s'applique pas à certains programmes.

- dans l'ensemble, l'Université continue de fonctionner (horaires, services, corps professoral, etc. ...) comme si l'Université n'était constituée que d'étudiants jeunes à temps complet.
- Les adultes se retrouvent en majorité dans trois secteurs principaux : administration, enseignement et sciences infirmières; ils se concentrent dans les Facultés et Ecoles suivantes : Education permanente, Sciences de l'éducation, Ecole des hautes études commerciales. L'on doit noter cependant les efforts sérieux de la Faculté des arts et des sciences, durant les dernières années, par rapport à l'ouverture aux adultes, soit aux études du jour soit aux études du soir. Notons également le fait que la Faculté de droit, depuis quatre ans, réserve dix pour cent des places disponibles aux adultes.
- En majorité, la population adulte de l'Université est assez fortement scolarisée et familiarisée avec le système scolaire.
- L'information et la publicité de l'Université ne nous semblent pas concorder avec les politiques pratiques à l'égard des adultes. Il nous semble que les pratiques d'éducation des adultes sont en avance sur les politiques officielles. Il y aurait lieu de faire le point sur ces pratiques et de les traduire, s'il y a lieu, sur le plan de l'information et de la publicité. En d'autres termes, il y aurait lieu de rendre plus visible l'ouverture effective de l'Université aux adultes.

./...

- Le trop peu d'engagement de la part des professeurs de l'Université vis-à-vis les adultes. Trop souvent, les adultes ont comme enseignants des chargés de cours dont l'occupation principale, pour ne pas dire la préoccupation principale, est ailleurs.
- A notre avis, l'on ne tient pas compte suffisamment de l'expérience de vie et de travail des adultes à l'Université.

7. La clientèle du Centre d'accueil des adultes.

Vous trouverez en annexe (Annexe III à X.) une série de rapports du Centre d'accueil des adultes qui vous fourniront une image assez précise de la clientèle reçue au cours des quatre dernières années.

Les usagers du Centre sont des individus et non des groupes. Ce sont en majorité des femmes (environ les deux tiers). La population reçue au Centre est jeune, puisque plus de 60% a trente ans ou moins. Au cours des quatre dernières années, on peut affirmer qu'en moyenne 42.1% de la population n'avait pas le Diplôme d'études collégiales ou l'équivalent (dont 3.2% avait une scolarité de dix ans ou moins). On peut de plus observer que les moins scolarisés ont eu tendance à augmenter au cours de ces quatre années. On observe également que le nombre et le pourcentage de détenteurs de D.E.C. augmente continuellement, alors que le nombre et le pourcentage des détenteurs de 13 années ou plus de scolarité est en baisse constante (cf. rapport du Centre d'accueil des adultes, 1979-1980, p.10, Annexe VI).

Nous observons de plus que les gens qui s'adressent au Centre d'accueil des adultes proviennent de divers milieux et exercent des professions variées et multiples (cf. Annexe IX).

./...



Le Centre ne fait aucune publicité. Nonobstant ce fait, la clientèle a connu d'année en année une hausse constante. La principale publicité provient du bouche à oreille et de la page publicitaire que consacre la F.E.P. au Centre dans son annuaire-horaire (cf. Annexe XI).

Les usagers du Centre sont reçus en entrevue individuelle sur rendez-vous, soit le jour, soit le soir. (Le Centre est ouvert les lundis, mardis et mercredis jusqu'à vingt heures). Les conseillers en formation aident les adultes à clarifier leur projet éducatif, à identifier les ressources éducatives appropriées et à faciliter la mise en relation avec ces diverses ressources.

Le personnel du Centre d'accueil des adultes a rencontré à leur demande plusieurs groupes intéressés à connaître les possibilités d'études offertes aux adultes à l'Université de Montréal : Pratt et Whitney, Association du personnel de Montréal, kiosque dans un centre d'achat, adultes dans des commissions scolaires, etc...

Qu'advient-il des adultes reçus au Centre d'accueil? Donnent-ils suite à leurs projets?

Au cours de l'année 1976-1977, nous avons fait parvenir à 1076 personnes reçues au Centre de mai 1976 à août 1977 inclusivement un questionnaire leur demandant, entre autres, s'ils avaient commencé les études projetées. Sur 298 (27.7%) des répondants, 164 (55%) répondaient de façon affirmative à la question posée (cf. Annexe X, p.32).

Il y a quelques semaines, nous avons effectué une recherche auprès de la population reçue au Centre d'accueil de janvier à avril 1980 inclusivement. Sur 557 personnes reçues au Centre durant cette période, 222 (40% environ)

./...

avaient donné suite à leur projet d'études à l'Université de Montréal soit en faisant une demande d'admission à un programme, soit en s'inscrivant, à titre d'étudiant libre, à des cours. Notons que plusieurs adultes songeaient à des études aux Ecoles affiliées de l'Université de Montréal et que d'autres projetaient de s'adresser à d'autres institutions universitaires ou à des cégeps afin de suivre les cours de la structure d'accueil appropriée au programme de leur choix. Il serait intéressant, et nous espérons être en mesure de le faire, de refaire la même recherche sur cette population après la rentrée de septembre 1981.

#### 8. Réflexions et voies d'avenir.

L'expérience de ces quatre années au Centre d'accueil des adultes de l'Université de Montréal a été fort stimulante pour nous. Elle nous a permis d'être à l'écoute des adultes et de les accompagner dans leur recherche et leur cheminement.

Les adultes nous ont fait part de leur appréciation et nous avons recueilli nombre de témoignages positifs de la part des adultes reçus au centre : ce centre correspond à des besoins réels et est éminemment utile aux adultes qui souhaitent entreprendre des études universitaires ou poursuivre les études entreprises. Ils apprécient notamment le contact personnel avec l'aide et l'attention qu'il comporte dans un monde de relations impersonnelles (cf. Annexes VIII & X).

L'adulte qui souhaite retourner aux études, après une absence plus ou moins prolongée, a besoin d'une aide et d'un support dans sa démarche : clarification de son projet, appréciation positive de ce qu'il est et valorisation

de son expérience, identification des ressources appropriées, information sur les programmes, sur les formules pédagogiques, sur les exigences, support dans les difficultés, connaissance des rouages du système d'enseignement, aide à l'adaptation, information sur le marché du travail, etc. ...

Mais l'accueil des adultes implique des présupposés sur lesquels nous voudrions nous arrêter quelque peu.

Il présuppose d'abord ce que nous appellerons, faute de mieux, une politique d'éducation des adultes dans une perspective d'éducation permanente. Cette politique implique à son tour que les adultes sont acceptés pour ce qu'ils sont avec leur personne, leur expérience de vie et de travail, leurs aptitudes propres, leur motivation. Elle présuppose qu'on est prêt à leur faire la place qui leur revient et à laquelle ils ont droit. Elle présuppose qu'on leur offre effectivement des ressources et des services de qualité. Tous ces présupposés doivent se traduire dans la réalité quotidienne : conception de programmes, conditions d'admission, modes d'apprentissage, horaires, divers services incluant une aide financière adaptée à la situation des adultes (prêts et bourses, congé-éducation, contribution à un régime d'épargne-éducation, etc. ...).

Cette politique d'éducation des adultes dans une perspective d'éducation permanente présuppose également que l'on s'est donné une définition de l'étudiant adulte\*.

---

\*Pour toute cette question de la politique de l'éducation des adultes dans une perspective d'éducation permanente et notamment pour la définition de l'étudiant adulte conçu comme celui qui se situe dans un contexte de cheminement discontinu par rapport à l'étudiant jeune qui se situe dans un contexte de cheminement continu, cf. Commission d'étude sur les universités, Comité d'étude sur l'université et la société québécoise, Rapport-mai 1979. Nous sommes d'accord avec les orientations générales de ce document et nous serions heureux de voir votre Commission s'en inspirer largement, tout en poussant plus loin le plan opérationnel.

Une fois l'adulte identifié, l'on pourra procéder à l'inventaire des ressources et des budgets devant être affectés aux adultes. L'on pourra également déterminer des cibles et prendre des mesures aptes à favoriser, s'il y a lieu, certains adultes davantage dans le besoin, v.g. femmes, drop-out, immigrants, milieux défavorisés, etc. ...

L'on pourra enfin procéder à une information et à une publicité claire, précise et transparente de ce qui est accessible aux adultes. Nous pensons, en effet, qu'il y a une carence de ce côté et nous estimons qu'une information et une publicité, largement diffusées et mieux accordées avec certaines ouvertures des universités, pourraient attirer plus d'adultes désireux de poursuivre des études à temps complet qu'on en attire actuellement (cf. Annexe XII).

En terminant ce mémoire, nous aimerions formuler deux propositions. L'une a trait à l'information, l'autre a trait à la nécessaire adaptation des institutions à la rentrée des adultes dans leur sein.

Dans le rapport du groupe Wilhelmy de la Commission d'étude sur les universités (Comité d'étude sur l'université et la société québécoise, pp. 21-23), l'on examine l'idée de bureaux régionaux d'information et d'orientation destinés aux adultes et l'on formule diverses hypothèses quant à la localisation de ces bureaux. Nous sommes d'avis qu'il faut améliorer ce qui existe déjà à cet égard dans les diverses institutions. Nous estimons, par ailleurs, qu'il serait opportun, du moins dans les grands centres, de créer des bureaux régionaux d'information et d'orientation qui s'adresseraient à tout adulte désireux de poursuivre un projet éducatif et qui l'aideraient à identifier les

ressources les plus appropriées tant scolaires (à quelque niveau institutionnel que ce soit) qu'extra-scolaire\*.

Notre deuxième proposition touche à l'évaluation des acquis des adultes. Quand on énonce les conditions d'admission des adultes aux divers programmes, l'on parle de connaissances appropriées et d'expérience pertinente au programme choisi.

Trop souvent, cette politique, soucieuse de respecter l'adulte pour ce qu'il est, demeure à toute fin pratique inopérante. A notre connaissance, peu d'institutions se sont dotées d'outils ou de mécanismes permettant de réellement tenir compte des connaissances appropriées (à l'exception, bien sûr, des prérequis du CEGEP) et encore moins de l'expérience pertinente. On s'en tient encore, trop fréquemment, au seul examen du dossier scolaire en ce qui concerne l'admission des adultes. Tant que l'on n'aura pas développé des outils permettant de respecter la spécificité de l'adulte, l'on en restera à un modèle que l'on a développé à l'intention des étudiants du cheminement continu.

Il y a cependant eu des tentatives de considérer de façon différente les dossiers des candidats adultes. Peut-être serait-il temps de faire le point sur ces expériences et de proposer des critères d'évaluation des acquis non scolaires. Nous proposons donc la mise sur pied d'un

./...

---

\* Cf. *DAOUST Gaëtan, AMYOT Pierre, FORTIN André, HARVEY Pierre, Education et travail, Un projet d'éducation pour le Québec d'aujourd'hui, Montréal, HMH, Collection Constantes, 36, p.231 et suivantes, où l'on propose la création de Centres locaux d'éducation permanente dans une perspective d'animation sociale et communautaire.*

groupe de travail chargé d'étudier toute cette question de l'évaluation des acquis des adultes et de proposer divers critères d'évaluation.

Nous vous remercions de votre attention et nous vous prions d'accepter nos sentiments les plus distingués.

*Charles Widmer*

Charles Widmer  
Directeur  
Centre d'accueil des adultes  
Bureau du registraire  
Université de Montréal  
3335, Chemin Queen Mary  
Montréal, P.Q.  
Tél. : (514) 343-5924

## LISTE DES ANNEXES

- I. Le Centre d'accueil de la Faculté de l'éducation permanente (1976-1977).
- II. Politique générale d'admission des adultes à l'Université de Montréal- Rapport du Comité de l'éducation continue- Résolutions adoptées par la Commission des études.
- III. Rapport annuel du Centre d'accueil des adultes, 1976-1977.
- IV. Rapport annuel du Centre d'accueil des adultes, 1977-1978.
- V. Rapport annuel du Centre d'accueil des adultes, 1978-1979.
- VI. Rapport annuel du Centre d'accueil des adultes, 1979-1980.
- VII. Rapport du Centre d'accueil des adultes (1er novembre 1976).
- VIII. Rapport du Centre d'accueil des adultes (CA-76-50).
- IX. Rapport du Centre d'accueil des adultes (CA-77-4).
- X. Rapport du Centre d'accueil des adultes (CA-78-4).
- XI. Page publicitaire de la Faculté de l'éducation permanente.
- XII. L'admission des adultes (âge d'au moins 21 ans et n'ayant ni le Diplôme d'études collégiales, ni un diplôme équivalent) aux programmes de 1er cycle qui ne sont pas offerts spécifiquement à des adultes.

7

Centre d'accueil de la Faculté de l'éducation  
permanente (1976-1977)\*

Services

Le Centre d'accueil dispense les services suivants :

1. Information sur les programmes de la F.E.P. et orientation des candidats adultes en fonction de leur projet éducatif.
2. Examen, le cas échéant, de ressources éducatives autres que celles de la F.E.P.: programmes de l'Université de Montréal et de ses écoles affiliées (Ecole des Hautes Etudes Commerciales et Ecole Polytechnique), des autres universités, des cégeps, ressources éducatives extra-scolaires.
3. Cueillette d'information sur l'adéquation de programmes de la F.E.P. aux besoins des candidats adultes et aux besoins nouveaux, soit d'individus, soit de groupes.
4. Suivi des étudiants adultes admis à des conditions particulières ou sous un régime pédagogique particulier.

---

\*Annuaire d'enseignement crédité 1978-1979

Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal, juin 1977, p.9.



Rapport du Comité de l'éducation continue

Résolutions adoptées par la Commission des études

Résolution 1 (dél. CE-686-7.1)

La Commission des études reconnaît l'existence d'une catégorie d'adultes qui sont âgés de 21 ans et plus et qui n'ont ni le diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ni une formation scolaire équivalente et demande au Comité de l'éducation continue de reformuler sa première recommandation à la lumière des propos entendus.

Résolution 2 (dél. CE-689-6.1)

Les aptitudes générales à l'apprentissage au niveau universitaire sont le critère prédominant d'admissibilité des candidats adultes; ces aptitudes seront évaluées à l'aide de l'analyse des études antérieures, formelles ou non, et du profil de carrière du candidat. Une telle évaluation tiendra compte de la motivation du candidat, des connaissances appropriées qu'il possède, de ses expériences de vie et de ses capacités à réussir un programme.

Résolution 3 (dél. CE-689-6.2)

La Commission des études 1) veille à l'application de la politique générale d'admission des adultes à l'Université par les facultés, départements et écoles;

2) à cette fin, la Commission des études est informée annuellement de la manière dont les facultés, départements et écoles ont appliqué la politique d'admission des adultes notamment en ce qui a trait aux critères d'admissibilité qu'ils ont retenus et aux places qu'ils ont réservées aux adultes;

3) et la Commission des adultes confie le soin d'analyser ces informations au Comité de l'éducation continue.

Résolution 4 (dél. CE-690-6, CE-691-6, CE-693-7, CE-695-7, CE-697-6.2, CE-697-6.3)

Que soit créé un centre d'accueil qui serait logé au Bureau du registraire et qui aurait pour fonctions:

1) de diffuser dans le public l'information relative à la politique, aux programmes et aux services de l'Université au regard de la population adulte;

2) d'accueillir et d'informer les étudiants adultes relativement aux ressources de l'Université;

3) d'accomplir, par voie de délégation des facultés, les fonctions des services décrites à la résolution 6;

4) que les facultés, de concert avec le centre d'accueil, développent des méthodes d'évaluation des aptitudes spécifiques aux adultes et élaborent des projets de recherche sur la valeur prédictive des diverses méthodes d'évaluation des dossiers d'admission;

5) que le Service pédagogique, de concert avec les facultés et le centre d'accueil, développent une politique de recherche sur l'adaptation générale et la satisfaction des étudiants adultes à l'Université et sur l'efficacité des méthodes pédagogiques propres aux adultes.

Résolution 5 (dél. CE-697-6.5)

Que soit confiée à chaque faculté, département et école la responsabilité de la mise en application des fonctions et services qui s'adressent directement aux candidats adultes. Cependant, que le Bureau du registraire mette à la disposition de tous les départements, facultés et écoles qui désirent y avoir recours les services de son centre d'accueil.

Résolution 6 (dél. CE-697-6.6)

Que les facultés, ou par voie de délégation, le centre d'accueil:

- 1) procèdent à une analyse du dossier de chaque candidat;
- 2) déterminent l'itinéraire éducatif à envisager, le programme ou les ressources les plus appropriées aux besoins de chaque candidat;
- 3) dirigent, si nécessaire, les candidats vers un service d'orientation;
- 4) élaborent possiblement pour certains candidats qui n'auraient pas une préparation jugée satisfaisante, un plan de travail personnel ou un programme de propédeutique assurant un complément de formation;
- 5) assurent, dans certains cas, des services de suite ou de relance.

Résolution 7

(dél. CE-697-6.7)

La Commission des études 1) ajourne sa décision au sujet de la recommandation 7 (contingentement) du rapport du Comité de l'éducation continue;

2) demande au Comité de l'éducation continue de redéfinir l'"étudiant-adulte";

3) demande au Comité de l'éducation continue de présenter le plus tôt possible un calendrier de travail pour une étude en collaboration avec les facultés sur l'applicabilité d'une politique d'admission des adultes dans les diverses facultés et sur la possibilité de définir des seuils variables de contingentement selon les facultés ou départements.

SFH/cb

ANNEXE III

RAPPORT ANNUEL DU CENTRE D'ACCUEIL

Au cours de l'année 1976-1977 (de mai 1976 à avril 1977 inclusivement), le centre d'accueil de la F.E.P. a publié deux séries de rapports.

La première série présente les données recueillies par les consultants lors des entrevues, amorce des réflexions et propose des orientations. Cette première série est constituée de trois documents :

- 1.- Rapport du centre d'accueil de mai à octobre 1976 (1er novembre 1976).
- 2.- Rapport du centre d'accueil de septembre 1976 à janvier 1977 (30 mars 1977).
- 3.- Rapport du centre d'accueil de février 1977 à avril 1977 (22 juin 1977).

La deuxième série de rapports est constituée de données recueillies à partir de questionnaires administrés aux usagers du centre et aux personnes dirigées vers le Service d'orientation et de consultation psychologique de l'Université de Montréal. Cette deuxième série est constituée de deux documents :

- 1.- Rapport du centre d'accueil de mai à octobre 1976 (12 janvier 1977).
- 2.- Rapport du centre d'accueil de septembre 1976 à janvier 1977 (27 avril 1977).

...

Nous nous proposons d'administrer un questionnaire aux personnes reçues au centre d'accueil de février à septembre 1977 et d'en publier les résultats en décembre 1977.

Le présent rapport est une synthèse des données publiées dans la première série constituée de trois rapports. Il couvrira la période comprise entre mai 1976 et avril 1977 inclusivement. Il sera surtout constitué de données statistiques. Pour plus de détails, on pourra se reporter aux rapports publiés antérieurement.

De mai 1976 à avril 1977 inclusivement, les consultants du centre d'accueil de la F.E.P. ont reçu un total de 820 personnes. Voici une série de tableaux fournissant diverses indications sur cette population :

	<u>SEXE</u>		<u>A G E</u>				<u>ETAT CIVIL</u>			
	M	F	= 30	30-40	40 +	INC	C	M	S-D	INC
	266	554	454	225	93	48	363	279	59	119
<u>TOTAL</u>	820		820				820			

La population reçue au centre d'accueil cette année est constituée de 67.6% de femmes et de 32.4% d'hommes.

Cette population est relativement jeune : 58.9% ont trente ans ou moins, 29.2% ont entre trente et quarante ans et seulement 11.9% ont quarante ans et plus.

...

On a pu noter au cours de l'année que la population jeune a tendance à augmenter :

	≤ 30	30-40	40 +	INC.
1er rapport (315)	154 (56.2%)	79 (28.8%)	41 (15%)	41
2ème rapport (262)	147 (57.2%)	75 (29.2%)	35 (13.6%)	5
3ème rapport (243)	153 (63.5%)	71 (29.5%)	17 ( 7%)	2
<b>TOTAL</b> 820	<b>454 (58.9%)</b>	<b>225 (29.2%)</b>	<b>93 (11.9%)</b>	<b>48</b>

La majorité des personnes reçues sont célibataires (51.8%); 39.8% sont mariées et 8.4% sont séparées, divorcées ou veuves.

	OCCUPATION					ANCIEN ETUDT. DE LA F.E.P.			PROFESSION					
	ET.	TRA.	CHO.	MEN.	INC.	OUI	NON	INC.	ENS.	INF.	F.P.	F.P.P.	ENT T.	INC.
	51	617	67	66	19	144	674	2	150	43	48	127	249	29
<b>TOTAL</b>	820					820			646 - 29 = 617					

144 (17.6%) des personnes reçues au centre étaient d'anciens étudiants de la F.F.P.



La très grande majorité des personnes reçues (77%) ont un emploi : enseignants (24.3%), infirmières (6.9%), fonctionnaires publics (7.8%), employés de la fonction para-publique (20.6%), employés de l'entreprise privée (40.4%).

Les personnes qui sont sans emploi (23%) se répartissent ainsi : étudiants (6.3%), chômeurs (8.5%) et ménagères (8.2%).

Voici un tableau illustrant comment les personnes se sont distribuées selon leur occupation dans les trois rapports publiés au cours de l'année :

	<u>O C C U P A T I O N</u>				
	ET.	TRA.	CHO.	MEN.	INC.
1er rapport (315)	18 (6%)	241 (80.8%)	16 (5.4%)	23 (7.8%)	17
2ème rapport (262)	15 (5.7%)	191 (72.9%)	32 (12.2%)	24 (9.1%)	0
3ème rapport (243)	18 (7.4%)	185 (76.8%)	19 (7.9%)	19 (7.9%)	2
<u>TOTAL</u> 820	51 (6.3%)	617 (77%)	67 (8.5%)	66 (8.2%)	19

On peut observer que le pourcentage des personnes détenant un emploi a subi une légère baisse. Le pourcentage des étudiants a été à peu près stable tandis que celui des ménagères et des chômeurs a connu des fluctuations. Le pourcentage des chômeurs a particulièrement varié passant de 5.4% à 12.2% et à 7.9%. Il est à prévoir que le nombre de ménagères désirant retourner sur le marché du travail et celui des chômeurs aura tendance à augmenter.

..

<u>MOMENT DE LA VISITE</u>												<u>TOTAL</u>
<u>1976</u>						<u>1977</u>						
Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Décemb.	Janvier	Février	Mars	Avril	
8	30	74	141	65	27	112	66	54	95	86	62	820

	<u>ANNEES DE SCOLARITE</u>				<u>DEMANDE D'INFORMATION</u>				<u>DEMANDE D'ORIENTATION</u> <u>AU S.O.C.P.</u>
	10	11-12	DEC.	13+ INC.	P.FEP	P.U.	A.P.	AUTRE	
	12	259	113	411(39)25	493	411	77	34	55
<u>TOTAL</u>	820								

La scolarité des personnes reçues au centre d'accueil est relativement élevée: 51.7% ont plus de 13 ans de scolarité et au moins 39 (9.5%) de ceux-ci ont un D.E.C.; 14.2% ont un D.E.C.; 32.6% ont une onzième ou une douzième année; 1.5% ont une scolarité de dix ans ou moins.

...



Le tableau suivant illustre les pourcentages enregistrés au niveau de la scolarité dans les trois rapports :

	<u>ANNEES DE SCOLARITE</u>				
	10	11-12	D.E.C.	13 <sup>+</sup>	INC.
1er rapport (315)	7 (2.4%)	97 (32.9%)	42 (14.2%)	149 (50.5%)	20
2ème rapport (262)	3 (1.2%)	92 (35.6%)	27 (10.5%)	136 (52.7%)	24 (17.6%) 4
3ème rapport (243)	2 (0.8%)	70 (28.9%)	44 (18.2%)	126 (52.1%)	15 (11.9%) 1
<u>TOTAL</u> 820	12 (1.5%)	259 (32.6%)	113 (14.2%)	411 (51.7%)	39 ( 9.5%) 25

Des personnes reçues au centre d'accueil de la F.E.P., 55 (6.7%) ont été dirigées vers le S.O.C.P., de l'Université de Montréal.

Notons en terminant que les consultants du centre ont répondu à de nombreux appels téléphoniques (entre 100 et 200 par mois) et qu'environ 200 lettres ont été rédigées en réponse à diverses demandes d'information : renseignements généraux, programmes, cours par correspondance, cours de langues, cours d'été, etc...

Le 16/08/1977

Anne Bélanger  
Yvon Couture  
Pierre Loiseau  
Charles Widmer, Directeur.

*ANNEXE IV*RAPPORT ANNUEL DU CENTRE D'ACCUEIL (1977-1978)

Au cours de l'année 1977-1978 (de mai 1977 à avril 1978 inclusivement), le centre d'accueil des adultes de l'Université de Montréal a publié deux séries de rapports.

La première série présente les données recueillies par les consultants lors des entrevues, amorce des réflexions et propose des orientations. Cette première série est constituée de trois documents :

1. Rapport du centre d'accueil des adultes de mai 1977 à août 1977 (19 décembre 1977 - CA-77-12).
2. Rapport du centre d'accueil des adultes de septembre 1977 à décembre 1977 (5 avril 1978 - CA-78-3).
3. Rapport du centre d'accueil des adultes de janvier 1978 à avril 1978 (6 juin 1978 - CA-78-8).

La deuxième série de rapports est constituée de données recueillies à partir des questionnaires administrés aux usagers du centre d'accueil des adultes et aux personnes dirigées vers le Service d'orientation et de consultation psychologique de l'Université de Montréal. Cette deuxième série comprend deux documents :

1. Rapport du centre d'accueil des adultes de février 1977 à avril 1977 (25 janvier 1978 - CA-78-1).

2. Rapport du centre d'accueil des adultes de mai 1977 à août 1977 (15 mai 1978 - CA-78-4).

Cette deuxième série sera complétée par deux documents : le premier touchera la population reçue au centre d'accueil de septembre 1977 à décembre 1977, le second concernera la population reçue au centre de janvier 1978 à avril 1978.

Le présent rapport est une synthèse des données publiées dans la première série constituée de trois rapports. Il couvrira la période comprise entre mai 1977 et avril 1978 inclusivement. Il sera surtout constitué de données statistiques. Pour plus de détails, on pourra se reporter aux rapports publiés antérieurement.

De mai 1977 à avril 1978 inclusivement, les consultants du centre des adultes de l'Université de Montréal ont reçu un total de 1193 personnes\*. Voici une série de tableaux fournissant diverses indications sur cette population :

	SEXE		A G E							ETAT CIVIL			
	M	F	≤ 20	21-25	26-30	31-35	36-40	41+	INC.	C	M	S-D	INC.
	416	777	51	395	311	185	123	115	13	653	416	119	5
<u>TOTAL</u>	1193		1193							1193			

La population reçue au centre d'accueil cette année est constituée de 65.1% de femmes et de 34.9% d'hommes. Durant l'année 1976-1977, le pourcentage des femmes était de 67.6% et celui des hommes était de 32.4% (cf. CA-77-10).

\* Il est à noter que ce chiffre indique le nombre de personnes reçues au centre d'accueil et non le nombre d'entrevues, un certain nombre de ces personnes ayant rencontré les consultants du centre à deux ou trois reprises.

Cette population est dans l'ensemble plus jeune que la population reçue l'an dernier : 64.2% ont trente ans ou moins comparativement à 58.9%, 26.1% ont trente et quarante ans comparativement à 29.2% et 9.7% ont quarante et plus comparativement à 11.9% (cf. CA-77-10).

On a pu noter au cours de l'année, comme cela s'était produit l'an dernier (cf. CA-77-10), que la population jeune a tendance à augmenter :

	≤ 30	30-40	40+	INC.
1er rapport (426)	281 (66.7%)	92 (21.9%)	48 (11.4%)	5
2e rapport (359)	216 (60.8%)	106 (29.9%)	33 (9.3%)	4
3e rapport (408)	260 (64.4%)	110 (27.2%)	34 (8.4%)	4
<b>TOTAL</b> 1193	<b>757 (64.2%)</b>	<b>308 (26.1%)</b>	<b>115 (9.7%)</b>	<b>13</b>

La majorité des personnes sont célibataires (54.5%; 51.8% l'an dernier); 35.2% (39.8% l'an dernier) sont mariées et 10.2% (8.4% l'an dernier) sont séparées, divorcées ou veuves (cf. CA-77-10).

...

<u>OCCUPATION</u>						<u>PROFESSION</u>							
ET.	TRA.	CHO.	MEN.	AUTRE	INC.	ENS.	INF.	SEC.	COMMIS	TECH.	CADRE	AUTRE	INC.
80	909	99	89	11	5	148	53	143	102	132	139	192	2
<u>TOTAL</u>		1193				<u>TOTAL</u>		911 - 2 = 909					

<u>MILIEU DU TRAVAIL</u>		
PUBLIC	PRIVE	INC.
407	495	7
<u>TOTAL</u>		909

La très grande majorité des personnes reçues (76.5%, l'an dernier 77%) ont un emploi : enseignants (16.3%, l'an dernier 24.3%), infirmières (5.8%, l'an dernier 6.9%), secrétaires (15.7%), commis (11.2%), techniciens (14.5%), cadres (15.3%), autre (21.2%). (cf. CA-77-10).

Il est à noter que 45.1% de ces personnes sont employées par la fonction publique ou la fonction para-publique et que 54.9% sont des employés de l'entreprise privée.

...

Les personnes qui sont sans emploi (23.5%) se répartissent ainsi : étudiants (6.7%, l'an dernier 6.3%), chômeurs (8.4%, l'an dernier 8.5%), ménagères (7.5%, l'an dernier 8.2%) et autre (0.9%) (cf. CA-77-10).

Voici un tableau illustrant comment les personnes se sont distribuées selon leur occupation dans les trois rapports publiés au cours de l'année :

		<u>OCCUPATION</u>					
		ET.	TRA.	CHO.	MEN.	AUTRE	INC.
1er rapport (426)		31 (7.3%)	341 (80.4%)	22 (5.2%)	29 (6.8%)	1 (0.3%)	2
2ème rapport (359)		32 (8.9%)	272 (76.4%)	24 (6.8%)	25 (7 %)	3 (0.9%)	3
3ème rapport (408)		17 (4.2%)	296 (72.5%)	53 (13%)	35 (8.6%)	7 (1.7%)	0
<u>TOTAL</u>	1193	80 (6.7%)	909 (76.5%)	99 (8.4%)	89 (7.5%)	11 (0.9%)	5

On peut constater que le pourcentage des personnes détenant un emploi a subi une légère baisse. Le pourcentage des étudiants a connu des fluctuations, tandis que celui des chômeurs et des ménagères ont été à la hausse. Comme nous l'avions prévu dans notre rapport de l'an dernier, le nombre des chômeurs (99, l'an dernier 67) et le nombre des ménagères (89, l'an dernier 66) ont augmenté sans que leur pourcentage ne soit modifié substantiellement (cf. CA-77-10).

.../X

	<u>MOMENT DE LA VISITE</u>												<u>TOTAL</u>
	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	
Année													
1976-1977	8	30	74	141	65	27	112	66	54	95	86	62	820
Année													
1977-1978	57	66	106	197	80	80	145	54	82	126	108	92	1193

On peut constater que, durant sa deuxième année d'exercice le centre d'accueil des adultes a connu une hausse moyenne de 45.5% en ce qui concerne le nombre de candidats reçus au centre. On peut de plus observer certains moments de pointe, v.g. juillet, août, novembre, février, mars.

	<u>ANNEES DE SCOLARITE</u>					<u>DEMANDE D'INFORMATION</u>				<u>COUNS. AUTRE</u>		<u>DEMANDE D'ORIENTATION</u>
	10	11-12	DEC	13	INC.	P.FEP	P.U.	A.P.	AUTRE			<u>AU S.O.C.P.</u>
	34	460	235	454(47)	10	646	587	234	61	194	2	112
<u>TOTAL</u>	1193											

La scolarité des personnes reçues au centre d'accueil des adultes est assez élevée: 38.3% ont 13 ans ou plus de scolarité (51.7% l'an dernier) et au moins 47 (10.3%, 9.5% l'an dernier) de ceux-ci ont un D.E.C.; 19.9% (l'an dernier 14.2%) ont un D.E.C.; 38.9% (l'an dernier 32.6%) ont une onzième ou une douzième année; 2.9% (l'an dernier 1.5%) ont une scolarité de dix ans ou moins (cf. CA-77-10).

Des personnes reçues au centre d'accueil des adultes 112 (9.4%, l'an dernier 6.7%) ont été dirigées vers le Service d'orientation et de consultation psychologique de l'Université.

Le tableau suivant illustre les pourcentages enregistrés au niveau de la scolarité dans les trois rapports :

	ANNEES DE SCOLARITE					INC.
	≤ 10	11-12	D.E.C.	13 +		
1er rapport (359)	10 (2.8%)	138 (38.9%)	59 (16.6%)	148 (41.7%)	15 (10.1%)	4
2ème rapport (426)	6 (1.4%)	149 (35.3%)	94 (22.3%)	173 (41.2%)	23 (13.3%)	4
3ème rapport (408)	18 (4.4%)	173 (42.6%)	82 (20.2%)	133 (32.8%)	9 ( 6.8%)	2
Total 1193	34 (2.9%)	460 (38.9%)	235 (19.9%)	454 (38.3%)	47 (10.3%)	10

Des personnes reçues au centre d'accueil des adultes, 221 (18.6%) sont d'anciens étudiants de l'Université de Montréal.

.../A



Le personnel du centre d'accueil des adultes a répondu à de nombreux appels téléphoniques (au-delà de 200 par mois); une centaine de lettres ont été rédigées en réponse à diverses demandes d'information : renseignements généraux, programmes, cours par correspondance, cours de langues, cours d'été, etc. ...

Notons enfin que les consultants du centre d'accueil des adultes ont été invités à rencontrer une centaine d'adultes de la C.E.C.M. (Centre de Secrétariat et de Commerce) en vue de leur fournir des renseignements sur les diverses possibilités d'études universitaires. Une autre séance d'information aura lieu à la fin du mois de juin avec les employés de la Banque de Commerce.

Conclusion :

Les données contenues dans ce second rapport annuel du centre d'accueil des adultes de l'Université de Montréal nous permettent de faire les observations suivantes :

- . La clientèle du centre d'accueil, malgré l'absence de publicité, a connu une hausse importante (45.5%).
- . La population reçue est plus jeune que celle de l'an dernier : la majorité (64.2%), a trente ans ou moins; le groupe d'âge situé entre 31 ans et 40 ans (26.1%) a connu une baisse de 3.1% tandis que celui des personnes âgées de 41 ans et plus est passé de 11.9% à 9.7%.
- . La population accueillie est relativement moins scolarisée que celle de l'an dernier : le pourcentage des personnes détenant une scolarité de 10 ans ou moins est passé de 1.5% à 2.9%, et celui des personnes détenant une scolarité de 11 ans ou 12 ans est passé de 32.6% à 38.9%.

Il faut par ailleurs noter que le pourcentage des détenteurs d'un Diplôme d'études collégiales a augmenté de 5.7% tandis que celui des personnes détenant une scolarité de 13 ans ou plus a diminué de 13.4%.

.../X

- . Le nombre des chômeurs et des ménagères a augmenté alors que leur pourcentage a peu varié.
- . Le nombre et le pourcentage des personnes dirigées vers le Service d'orientation et de consultation psychologique de l'Université ont augmenté.

Dans un des rapports du centre d'accueil de l'an dernier (CA-77-6 - 27 avril 1977), il avait été proposé que l'on accorde un poste additionnel au centre. Ce poste a été accordé en octobre 1977 et, à cause de diverses circonstances, n'a pu être comblé qu'en mars 1978. Monsieur Roger Savard, conseiller en formation, oeuvre au centre depuis le 1er mars 1978. Cette ressource additionnelle permet de recevoir plus d'adultes et de partager les tâches entre les conseillers en formation : Monsieur Roger Savard s'occupe plus particulièrement des programmes des facultés autres que la F.E.P. et Madame Bélanger, conseiller en formation, détachée au centre d'accueil par la F.E.P., s'occupe plus particulièrement des programmes et des activités de la F.E.P.. Cette ressource additionnelle permet en outre au directeur du centre d'accorder plus de temps aux tâches de direction et de relations avec les diverses composantes de l'Université et avec des organismes externes intéressés par la promotion de l'éducation des adultes.

Dans ce même rapport, l'on mentionnait que des démarches avaient été entreprises auprès du Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration afin d'obtenir un conseiller en Main-d'oeuvre au service des adultes. A la suite d'une entente survenue entre le Ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada et l'Université de Montréal, un poste de conseiller en main-d'oeuvre a été octroyé au centre d'accueil des adultes. Monsieur Jacques Drouin occupe ce poste depuis le 1er mai 1978 et il apparaît d'ores et déjà que son apport sera précieux.

Le centre d'accueil des adultes après deux années d'expérience fructueuse et significative est désormais en mesure d'aller

.../X

plus avant dans l'accomplissement de son mandat essentiel : aider les adultes à accéder aux ressources universitaires.

Si nous voulons améliorer la qualité et l'efficacité de l'accueil des adultes à l'Université de Montréal tout en tenant compte des observations relevées ci-haut (scolarité relativement moins élevée, augmentation du nombre des chômeurs et des ménagères, besoin accru de l'orientation), il nous faudra centrer les efforts sur les points suivants : aide à l'orientation et à la réorientation, aide à l'auto-évaluation et à l'intégration de l'expérience de vie et de travail, analyse des besoins et des motivations, identification des profils d'apprentissage, évaluation des aptitudes à entreprendre et à réussir des études universitaires, aide aux personnes qui éprouvent des difficultés particulières d'apprentissage et d'adaptation.

L'affectation d'une ressource additionnelle au centre d'accueil des adultes pouvant engager une action en ce sens serait éminemment utile tant pour l'équipe du centre d'accueil que pour les adultes. Cette ressource pourrait faire porter ses efforts plus particulièrement sur les points suivants : orientation et réorientation, mesure et évaluation, apprentissage et adaptation. C'est là à coup sûr un vaste programme à l'intérieur duquel il faudra établir des priorités tout en comptant sur la collaboration de diverses ressources de l'Université (Section de mesure et d'évaluation du Bureau du Registraire, Service d'orientation et de consultation psychologique, Service pédagogique. ...).

Les récentes années ont vu les diverses universités du Québec et notamment les universités de la région métropolitaine s'ouvrir davantage aux adultes : Concordia a déjà une longue tradition en ce sens, l'UQAM et l'Université de Montréal se sont données des politiques d'admission particulières aux adultes, Mc Gill a posé un geste en ce sens tout récemment :

.../X

Etudes universitaires

"L'Université Mc Gill offre des cours en vue de l'obtention d'un diplôme universitaire à des personnes de 23 ans ou plus ne possédant pas le prérequis scolaire ordinaire. L'acceptation de tels "étudiants adultes" dépend d'une entrevue personnelle avec un des membres des huit facultés concernées. Aujourd'hui même, à 10:00, 14:00 et 18:30, se tiennent des séances d'information à l'intention de ces personnes, à la salle 820 du pavillon Leacock. Des représentants des facultés des arts, des sciences, de génie, des sciences de l'éducation et d'administration y parleront de leur programme de premier cycle et indiqueront comment l'aborder, à temps complet ou partiel". Renseignements : 392-5954. (La Presse, mardi 9 mai 1978, A 11).

Durant la dernière décennie, l'Université de Montréal a apporté une contribution majeure au développement de l'éducation des adultes et de l'éducation permanente : adoption d'une politique générale d'admission des adultes; mise sur pied de programmes spécifiques des adultes et ouverture de programmes "dits" réguliers aux adultes; création de structures et d'organismes propres à promouvoir l'éducation des adultes et l'éducation permanente (Faculté de l'éducation permanente, comité de l'éducation continue, comité de l'éducation permanente, centre d'accueil des adultes.

On doit cependant constater que les adultes se concentrent dans certaines facultés et écoles : Faculté des arts et des sciences, Faculté de l'éducation permanente, Faculté des sciences de l'éducation, Faculté de théologie, Ecole des hautes études commerciales, Ecole polytechnique. Trop de facultés, d'écoles et de départements demeurent, à toute fin pratique, fermés aux adultes. Un nombre croissant d'adultes souhaitent accéder aux programmes "dits" réguliers par des études à temps plein ou à temps partiel, par des cours du jour ou par des cours du soir.

.../X

L'éducation des adultes et l'éducation permanente ne pourront atteindre leur plein développement à l'Université de Montréal que si l'on en arrive, par une série de mesures, à appliquer de façon plus étendue la politique d'admission relative aux adultes tout en offrant aux adultes les services requis pour les aider dans leur cheminement éducatif.

Le 16 juin 1978

Charles Widmer, Directeur.

ANNEXE V

RAPPORT ANNUEL DU CENTRE D'ACCUEIL (1978-1979)

Au cours de l'année 1978-1979, le Centre d'accueil des adultes a publié trois rapports :

1. Rapport du Centre d'accueil des adultes de mai à août 1978 (12 février 1979, CA-79-1).
2. Rapport du Centre d'accueil des adultes de septembre à décembre 1978 (19 mars 1979, CA-79-14).
3. Rapport du Centre d'accueil des adultes de janvier à avril 1979 (10 juin 1979, CA-79-27).

Le présent rapport est une synthèse des données publiées dans ces trois rapports. Il couvrira la période comprise entre mai 1978 et avril 1979 inclusivement. Pour plus de détails, on pourra se reporter aux rapports publiés antérieurement.

De mai 1978 à avril 1979 inclusivement, les consultants du Centre d'accueil des adultes de l'Université de Montréal ont reçu un total de 1472 personnes\*. Voici une série de tableaux fournissant diverses indications sur cette population :

---

\*Il est à noter que ce nombre ne comprend que les personnes reçues au Centre d'accueil à leur première visite.

	<u>SEXE</u>		<u>A G E</u>										
	M	F	≤ 20	21-25	26-30	31-40	41+	INC.	C	M	S-D	INC.	
	467	1005	66	470	386	245	142	135	28	779	558	128	7
<u>TOTAL</u>	1472												

La population reçue au Centre d'accueil cette année est constituée de 68.3% de femmes et de 31.7% d'hommes (1976-1977, 67.6% de femmes et 32.4% d'hommes; 1977-1978, 65.1% de femmes et 34.9% d'hommes).

Cette population est relativement jeune : 63.9% ont trente ans ou moins, 26.8% ont entre trente ans et quarante ans, 9.3% ont quarante et un ans et plus.

Voici comment cette population s'est distribuée selon ces catégories d'âge au cours des trois rapports publiés cette année :

	≤ 30	31-40	41+	INC.
1er rapport 506	302 (61.6%)	134 (27.4%)	54(11%)	16
2e rapport 471	318 (68.4%)	112 (24.1%)	35(7.5%)	6
3e rapport 495	302 (61.8%)	141 (28.8%)	46(9.4%)	6
<u>TOTAL</u> 1472	922 (63.9%)	387 (26.8%)	135(9.3%)	28

Le tableau suivant permettra de comparer cette population au point de vue de l'âge avec les populations reçues en 1976-1977 et en 1977-1978, tout en tenant compte d'une légère différence dans les catégories d'âge utilisées pour ces deux dernières années :

		≤ 30	31-39	40+	INC.
1976-1977	820	454 (58.8%)	225 (29.2%)	93 (12%)	48
1977-1978	1193	757 (64.2%)	308 (26.1%)	115 (9.7%)	13
<u>TOTAL</u>	2013	1211 (61.5%)	533 (27.6%)	208(10.9%)	61

La majorité des personnes sont célibataires (53.2%; 1976-1977, 51.8%; 1977-1978, 54.5%); 38.1% sont mariées (1976-1977, 39.8%; 1977-1978, 35.2%) et 8.7% (1976-1977, 8.4%; 1977-1978, 10.2%) sont séparées, divorcées ou veuves.

	<u>OCCUPATION</u>						<u>PROFESSION</u>							
	ET.	TRA.	CHO.	MEN.	AUTRE	INC.	ENS.	INF.	SEC.	COMMIS	TECH.	CADRE	AUTRE	INC.
	103,	1013	161	133	51	11	159	56	170	122	121	107	272	6
<u>TOTAL</u>	1 4 7 2						1 0 1 3							



	<u>MILIEU DU TRAVAIL</u>		
	PUBLIC	PRIVE	INC.
	425	585	3
<u>TOTAL</u>	1013		

La très grande majorité des personnes reçues (69.4%; 1976-1977; 77%, 1977-1978, 76.5%) ont un emploi : enseignants (15.8%), infirmières (5.6%), secrétaires (16.9%), commis (12.1%), techniciens (12%), cadres (10.6%), autre (27%).

Il est à noter que 42% (1976-1977, 59.6%; 1977-1978, 45.1%) sont employées par la fonction publique ou para-publique et que 58% (1976-1977, 40.4%; 1977-1978, 54.9%) sont des employés de l'entreprise privée.

Les personnes qui sont sans emploi (30.6%; 1976-1977, 23%; 1977-1978, 23.5%) se répartissent ainsi : étudiants (7%), chômeurs (11%), ménagères (9.1%), autre (3.5%).

Voici un tableau illustrant comment les personnes se sont distribuées selon leur occupation dans les trois rapports publiés au cours de l'année 1978-1979 :

		ET.	TRA.	CHO.	MEN.	AUTRE	INC.
1er rapport	506	31 (6.1%)	357 (70.7%)	43 (8.5%)	60 (11.9%)	14 (2.8%)	1
2ème rapport	471	35 (7.5%)	321 (68.9%)	70 (15%)	26 (5.6%)	14 (3%)	5
3ème rapport	495	37 (7.5%)	335 (68.4%)	48 (9.8%)	47 (9.6%)	23 (4.7%)	5
<u>TOTAL</u>	1472	103 (7%)	1013 (69.4%)	161 (11%)	133 (9.1%)	51 (3.5%)	11

Le tableau suivant illustre comment les personnes se sont distribuées selon leur occupation au cours des trois dernières années :

		<u>OCCUPATION</u>					
		ET.	TRA.	CHO.	MEN.	AUTRE	INC.
1976-1977	820	51 (6.4%)	617 (77%)	67 (8.4%)	66 (8.2%)	-	19
1977-1978	1193	80 (6.7%)	909 (76.5%)	99 (8.4%)	89 (7.5%)	11 (0.9%)	5
1978-1979	1472	103 (7%)	1013 (69.4%)	161 (11%)	133 (9.1%)	51 (3.5%)	11
<u>TOTAL</u>	3485	234 (6.8%)	2539 (73.6%)	327 (9.5%)	288 (8.3%)	62 (1.8%)	35

On constate que le pourcentage des personnes détenant un emploi a subi une chute importante au cours de l'année 1977-1978. Le pourcentage des étudiants n'a pas augmenté de façon significative. Par contre, le pourcentage des ménagères et surtout celui des chômeurs ont connu des hausses appréciables. Notons enfin que la catégorie autre (retraités, assistés sociaux, handicapés, touristes, personnes sans emploi et n'en recherchant pas, etc...) a augmenté de façon sensible.

./...

Le tableau suivant montre comment les personnes se sont distribuées selon leur profession au cours des trois dernières années :

		<u>PROFESSION</u>						
		ENS.	INF.	SEC.	COMMIS	TECH.	CADRE	AUTRE INC.
1976-1977*	617	150(24.3%)	43(7%)	-	-	-	-	-
1977-1978	909	148(16.3%)	53(5.8%)	143(15.7%)	102(11.3%)	132(14.5%)	139(15.3%)	192(21.1%)
1978-1979	1013	159(15.8%)	56(5.6%)	170(16.9%)	122(12.1%)	121(12.0%)	107(10.6%)	272(27.0%)
<u>TOTAL</u>	2539	457(18.1%)	152(6%)	-	-	-	-	-
<u>TOTAL</u> 1977-1978 1978-1979	1922	-	-	313(16.4%)	224(11.7%)	253(13.7%)	246(12.9%)	464(24.3%)

Les données de ce tableau permettent de constater une baisse importante du pourcentage des enseignants et moins importante du pourcentage des infirmières. Au cours des années 1977-1978 et 1978-1979, les nouvelles catégories utilisées ne présentent pas de variation de pourcentage importante hormis la catégorie autre. A partir des données de ce tableau, on peut émettre l'hypothèse que le Centre d'accueil des adultes reçoit progressivement une clientèle plus diversifiée.

\* Pour l'année 1976-1977, les catégories suivantes n'ont pas été utilisées : secrétaire, commis, technicien, cadre, autre.

		<u>MOMENT DE LA VISITE</u>											
		MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVR.
1976-1977 ( 820)		8	30	74	141	65	27	112	66	54	95	86	62
1977-1978 (1193)		57	66	106	197	80	80	145	54	82	126	108	92
1978-1979 (1472)		107	105	135	159	123	130	152	66	113	143	131	108
<u>TOTAL</u>	3485	172	201	315	497	268	237	409	186	249	364	325	262

On peut constater que, durant sa troisième année d'exercice, le Centre d'accueil des adultes a connu une hausse moyenne de 23.4% (l'an dernier, 45.5%) en ce qui concerne le nombre de candidats reçus au centre. On peut de plus observer certains moments de pointe, v.g. juillet, août, novembre, février, mars.

	<u>ANNEES DE SCOLARITE</u>					INC.
	≤10	11-12	D.E.C.	13 <sup>+</sup>		
	46 (3.2%)	615 (42.2%)	315 (21.6%)	48 (33%)	61 (12.7%)	15
<u>TOTAL</u>						1472

La scolarité des personnes reçues au Centre d'accueil est relativement élevée : 33% ont 13 ans ou plus de scolarité et au moins 48 (12.7%) de ceux-ci ont un D.E.C.; 42.2% ont une onzième année ou une douzième année; 3.2% ont une scolarité de dix ans ou moins.

Le tableau suivant illustre les pourcentages enregistrés au niveau de la scolarité dans les trois rapports de cette année :

	<u>ANNEES DE SCOLARITE</u>					
	≤10	11.12	D.E.C.	13+	D.E.C.	INC.
1er rapport (506)	17 (3.4%)	224 (44.7%)	97 (19.4%)	161 (32.3%)	10 (6.2%)	7
2ème rapport (471)	15 (3.2%)	191 (41.1%)	108 (23.2%)	151 (32.5%)	29 (19.2%)	6
3ème rapport (495)	14 (2.8%)	200 (40.6%)	110 (22.3%)	169 (34.3%)	22 (13%)	2
<u>TOTAL</u> 1472	46 (3.2%)	615 (42.2%)	315 (21.6%)	481 (33%)	61 (12.7%)	15

Voici enfin un tableau illustrant les pourcentages enregistrés au niveau de la scolarité durant les trois dernières années :

./...

	<u>ANNEES DE SCOLARITE</u>					INC.
	≤10	11-12	D.E.C.	13+		
1976-1977 (820)	12 (1.5%)	259 (32.6%)	113 (14.2%)	411 (51.7%)	39 ( 9.5%)	25
1977-1978 (1193)	34 (2.9%)	460 (38.9%)	235 (19.9%)	454 (38.3%)	47 (10.3%)	10
1978-1979 (1472)	46 (3.2%)	615 (42.2%)	315 (21.6%)	481 (33.0%)	61 (12.7%)	15
<u>TOTAL</u> 3485	92 (2.7%)	1334 (38.8%)	663 (19.3%)	1346 (39.2%)	147 (10.9%)	50

Les données de ce tableau nous font constater une hausse du pourcentage dans les catégories suivantes : personnes détenant une scolarité de dix ans ou moins, détenteurs d'une onzième ou d'une douzième année, détenteurs d'un D.E.C.. On constate par ailleurs que le pourcentage des personnes détenant une scolarité de treize ans ou plus diminue tandis que le pourcentage de celles-ci qui ont un D.E.C. augmente.

Des personnes reçues au Centre d'accueil, 303 (20.6%; l'an dernier, 18.6%) sont d'anciens étudiants ou des étudiants actuels de l'Université de Montréal.

	<u>D E M A N D E</u>								
	P.F.E.P.	P.U.	A.P.	AUTRE	COUNS.	ORIENT. S.O.C.P.	BUREAU DU REGISTR.	CONS. M. D'OEUV.	AUTRE
1er rapport (506)	234	172	31	41	233	22	-	23	5
2e rapport (471)	155	181	41	28	207	19	29	19	13
3e rapport (495)	138	238	60	21	222	11	28	20	7
<u>TOTAL</u> 1472	527	591	132	90	662	52	57	62	25

Des personnes reçues au Centre d'accueil 52 (3.5% ; 1976-1977, 6% ; 1977-1978, 9.4%) ont été dirigées vers le Service d'orientation et de consultation psychologique. De plus, 57 (3.9%) personnes ont été dirigées vers le personnel de la Section d'analyse et d'évaluation des critères d'admission du Bureau du registraire dont on trouvera un rapport en annexe. Enfin, 62 (4.2%) personnes ont été dirigées vers le conseiller en Main-d'oeuvre du Bureau universitaire de l'emploi affecté au service des adultes.

Voici un tableau illustrant les demandes des personnes reçues au Centre d'accueil au cours des trois dernières années :

	<u>D E M A N D E</u>								
	P.FEP.	P.U.	A.P.	AUTRE	COUNS.	ORIENT. S.O.C.P.	BUREAU DU REGISTRAIRE	CONS. M.D'OEUVRE	AUTRE
1976-1977 (820)	493	411	77	34	-	55	-	-	
1977-1978 (1193)	646	587	234	61	194	112	-	-	2
1978-1979 (1472)	527	591	132	90	662	52	57	62	25
<u>TOTAL</u> 3485	1666	1589	443	185	856	219	57	62	27

Il sera sans doute utile de fournir quelques explications sur les catégories utilisées dans ce tableau :

- P.FEP. : programmes ou activités offerts par la Faculté de l'éducation permanente,
- P.U. : programmes ou activités offerts par les facultés et les écoles affiliées de l'Université de Montréal.
- A.P. : programmes ou activités d'une autre université, d'un collège d'enseignement général et professionnel ou d'une école secondaire.

./...



AUTRE : inscription à des cours du CEGEP (v.g. prérequis), à des cours du secondaire ou recours à des organismes ou institutions privés.

Counseling : aide à un choix de programme ou d'activité éducative, aide au choix de cours, support face à des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation, support face aux difficultés rencontrées au moment d'un retour aux études après une absence plus ou moins longue du système scolaire ...

Orientation (Service d'orientation et de consultation psychologique de l'Université) : aide à l'orientation des personnes éprouvant des difficultés particulières d'orientation.

Evaluation (Section d'analyse et d'évaluation des critères d'admission du Bureau du registraire) : aide aux personnes souhaitant entreprendre des études dans les programmes réguliers du jour en vue d'évaluer leurs aptitudes et leurs chances de réussite.

Conseiller en main-d'oeuvre (Bureau universitaire de l'emploi) : aide aux diplômés adultes en vue de se trouver un emploi (recherche dynamique d'emploi, rédaction et présentation d'un curriculum vitae, etc. ...); informations sur le marché du travail.

Autre : divers services, v.g. aide financière, consultation psychologique, centre de services pour adultes (CECM), centre de main-d'oeuvre local, service d'évaluation de dossier du Ministère de l'éducation du Québec, Ministère de l'immigration, centre de documentation d'information scolaire et professionnelle du Service d'orientation et de consultation psychologique de l'Université, etc. ...

Les données de ce tableau reflètent une certaine évolution tant du côté des conseillers en formation que du côté des services offerts aux adultes. La première année (1976-1977), le personnel du Centre d'accueil a davantage répondu aux demandes de programmes et, au contact des adultes, a identifié divers besoins auxquels il s'est efforcé de répondre au cours des deux années subséquentes. C'est ce qui explique l'introduction des catégories comme celles de counseling, bureau du registraire (section d'analyse et d'évaluation des critères d'admission), conseiller en main-d'oeuvre, autre.

Lors de la publication de nos prochains rapports, nous espérons pouvoir établir de façon assez précise, comme nous le faisons déjà pour les personnes référées à la section analyse et évaluation des critères d'admission, au service d'orientation et de consultation psychologique et au bureau universitaire de l'emploi, le nombre de personnes que nous aurons dirigées vers les facultés en vue d'obtenir de plus amples renseignements ou de s'enquérir des possibilités d'admission ou d'inscription à titre d'étudiant libre.

Le personnel du Centre d'accueil des adultes a répondu à de nombreux appels téléphoniques (au-delà de 250 par mois); une centaine de lettres ont été rédigées en réponse à diverses demandes d'information : renseignements généraux, programmes, cours par correspondance, cours de langues, cours d'été, etc. ...

Notons enfin que les consultants du Centre d'accueil ont été invités à rencontrer une vingtaine d'adultes à la C.E.C.M. ainsi qu'un groupe de femmes de Ville Saint-Laurent en vue de leur fournir des renseignements sur les possibilités d'études universitaires. Ils ont été invités en outre à rencontrer à deux reprises les employés de Pratt et Whitney de Longueuil afin de faire connaître les programmes de l'Université de Montréal.

./...

Observations et réflexions

Les données contenues dans ce troisième rapport annuel du Centre d'accueil des adultes de l'Université de Montréal permettent de faire les observations suivantes :

- La clientèle du Centre d'accueil, malgré l'absence de publicité, a de nouveau connu une hausse (23.4%).
- La population reçue au Centre continue d'être relativement jeune : la majorité (63.9%) est de trente ans ou moins, tandis que les autres groupes d'âge (31-40 et 41<sup>f</sup>) ont connu peu de variations par rapport à l'an dernier.
- La population accueillie est relativement moins scolarisée que celles reçues les années précédentes : on note en effet une légère hausse du côté des personnes détenant une scolarité de 10 ans ou moins ainsi que du côté des personnes ayant une onzième ou une douzième année; on observe par ailleurs une baisse notable du côté des personnes détenant 13 ans ou plus de scolarité et une hausse progressive du côté des détenteurs d'un D.E.C. (cf. tableau, p. 9).
- Le nombre et le pourcentage des personnes dirigées vers le Service d'orientation et de consultation psychologique de l'Université ont diminué, mais cette baisse s'explique par le fait que l'on a eu recours, dans certains cas, au personnel de la Section d'analyse et d'évaluation des critères d'admission du Bureau du registraire.
- La clientèle du Centre continue de se diversifier comme l'indique le tableau relatif à la Profession (cf. p.6).
- Les services offerts aux adultes se diversifient progressivement (cf. Tableau, p.12).

./...

Les diverses observations que nous venons de formuler indiquent que le Centre d'accueil des adultes de l'Université de Montréal correspond aux besoins d'une population qui sera probablement en croissance au cours des années futures. On peut prévoir également que le service d'orientation et les deux nouveaux services offerts cette année, c'est-à-dire le service d'un conseiller en main-d'oeuvre et celui du psychologue affecté à l'évaluation des adultes, seront de grande utilité pour les adultes qui souhaitent entreprendre des études universitaires.

Le conseiller en main-d'oeuvre du Bureau universitaire de l'emploi affecté aux adultes est désormais logé dans les locaux du Bureau universitaire de l'emploi. Tout en continuant de maintenir les liens avec le personnel du Centre d'accueil des adultes, il peut bénéficier de l'apport de ses collègues et promouvoir la préoccupation de service aux adultes de plus en plus nombreux à l'Université de Montréal.

Le psychologue affecté à l'évaluation des adultes (nouveau poste consenti au Centre d'accueil des adultes en octobre 1978) fait partie de la section d'analyse et d'évaluation des critères d'admission du Bureau du registraire. Il collabore au travail du Centre d'accueil des adultes tout en bénéficiant de l'apport de ses collègues dans la tâche de mettre au point des instruments de mesure et d'évaluation à l'intention des adultes.

./...

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le personnel du Centre a tenté d'intensifier les relations avec les facultés de l'Université : plusieurs rencontres d'échanges ont eu lieu avec des représentants des facultés et les officiers d'admission du Bureau du registraire; un formulaire de "références" aux facultés a été utilisé et plusieurs adultes ont été ainsi dirigés vers les facultés pour fins de renseignements additionnels et d'exploration de possibilité d'admission à titre d'étudiant régulier ou d'inscription à titre d'étudiants libre; le directeur du Centre d'accueil a entrepris des rencontres avec les doyens afin de les informer des ressources du Centre mises à leur disposition. Ces divers moyens en vue d'intensifier les relations du Centre d'accueil des adultes avec les facultés continueront d'être utilisés au cours de l'année 1979-1980.

Une des difficultés majeures rencontrées au Centre d'accueil est celui de la relance ou du suivi des adultes reçus au Centre. La relance des adultes reçus au Centre a été depuis le début des activités du Centre d'accueil une des préoccupations majeures. Durant les deux premières années d'existence du Centre, l'on a fait parvenir à toutes les personnes reçues au Centre un questionnaire. Ce procédé s'est avéré à la longue lourd et peu efficace. Pour l'instant, l'on se contente de faire parvenir aux adultes reçus au Centre une lettre de rappel les invitant à se prévaloir à nouveau des services du Centre au besoin.

./...

Au cours de cette année, plusieurs personnes ont été dirigées vers différents services et facultés de l'Université. Nous n'avons eu que peu d'échos tant de la part des adultes que de la part des facultés ou services concernés. En vue d'assurer un suivi de ses "références", nous entendons organiser des rencontres périodiques avec les personnes auxquelles nous faisons appel de façon régulière.

Au terme de ce rapport, mentionnons quelques projets que le Centre d'accueil des adultes souhaiterait réaliser cette année :

- Présentation, en collaboration avec la Section d'analyse et d'évaluation des critères d'admission du Bureau du registraire, de dossiers particuliers d'adultes pour fin d'admission aux facultés.
- Finalisation d'ententes avec des facultés de façon à permettre à celles d'entre elles qui le souhaitent de collaborer de façon plus immédiate avec le Centre d'accueil des adultes, notamment en y détachant une ressource pouvant y oeuvrer à titre de consultant en formation.
- Préparation, en collaboration avec les facultés et la Direction des communications, d'une brochure de renseignements destinée aux adultes.
- Etude, en collaboration avec le Service pédagogique, des profils d'apprentissage des adultes.
- Mise en oeuvre de sessions d'information et d'orientation pour des groupes spécifiques d'adultes.
- Etude, en collaboration avec le Service du personnel de l'Université, de diverses hypothèses de perfectionnement du personnel du Centre d'accueil des adultes afin d'assurer un

service de plus en plus adéquat et professionnel.

Dans son dernier rapport, le Conseil supérieur de l'éducation a insisté sur les besoins d'information, d'accueil et d'orientation des adultes :

"Une bonne information doit s'appuyer sur un service d'accueil et d'orientation bien organisé, où l'adulte trouve à sa disposition les spécialistes qui vont l'aider à déceler ses aptitudes, évaluer ses acquis de connaissances et d'expérience, l'amener à préciser son orientation; bref, ces aides doivent agir de telle sorte, qu'ils vont impliquer la personne pour qu'elle fasse ses choix elle-même".\*

---

\* L'état et les besoins de l'éducation, Rapport 1977-1978, Gouvernement du Québec, Conseil supérieur de l'éducation, Québec 1978, pp. 93-94, Texte cité, p.94. On trouve une préoccupation semblable aux Etats-Unis : "...student guidance and counselling services, in specially created centres when necessary and appropriate, should provide expert advice relevant to both individual need and available resources. The creation and publicizing of more counselling centres will add greatly to the potential effectiveness of the diverse opportunities previously recommended. Their functions will vary with local needs, but they will ordinarily include referring would-be learners who know what they want to the places where they can get it; helping less confident individuals define their interests and needs; identifying sources of financial support; offering testing services; developing group counselling situations, and training counsellors for individual institutions", iversity by design, Commission on Non-traditional Study, San Francisco, CA, Jossey-Bass, 1973, pp. 34-35, cité dans IRONSIDE Diana J. et JACOBS E. Dorene, Trends in Counselling and Information Services for the Adult Learner, The Ontario Institute for Studies in Education, Toronto, 1977, p. 11.

19.54

Au cours des trois dernières années, le Centre d'accueil des adultes de l'Université de Montréal a commencé à remplir les rôles et fonctions que le Conseil supérieur de l'éducation estime nécessaires pour le développement de l'éducation des adultes. Le Centre d'accueil des adultes a acquis progressivement une expertise lui permettant de répondre de façon de plus en plus adéquate aux adultes. De même, les services offerts par ce Centre se sont progressivement diversifiés de manière à satisfaire aux besoins de la clientèle adulte dans la perspective du mandat confié au Centre d'accueil des adultes par la Commission des études.

Nous espérons que le plan d'action proposé pour l'année à venir permettra de consolider les acquis et de promouvoir les développements qui s'imposent en vue d'offrir des services de plus en plus adéquats à la population adulte souhaitant accéder aux ressources universitaires.

Le 27 juin 1979

Charles Widmer  
Directeur  
Centre d'accueil des adultes



ANNEXE VI

RAPPORT ANNUEL DU CENTRE D'ACCUEIL (1979-1980)

Au cours de l'année 1979-1980, le Centre d'accueil des adultes a publié trois rapports :

1. Rapport du Centre d'accueil des adultes de mai à août 1979 (13 novembre 1979, CA-79-33).
2. Rapport du Centre d'accueil des adultes de septembre à décembre 1979 (9 avril 1980, CA-80-07).
3. Rapport du Centre d'accueil des adultes de janvier à avril 1980 (10 juin 1980, CA-80-11).

Le présent rapport est une synthèse des données publiées dans ces trois rapports. Il couvrira la période comprise entre mai 1979 et avril 1980 inclusivement. Pour plus de détails, on pourra se reporter aux rapports publiés antérieurement.

De mai 1979 à avril 1980 inclusivement, les conseillers du Centre d'accueil des adultes de l'Université de Montréal, ont reçu un total de 1683 personnes\*. Voici une série de tableaux fournissant diverses indications sur cette population :

---

\* Il est à noter que ce nombre ne comprend que les personnes reçues au Centre d'accueil à leur première visite.

	<u>SEXE</u>		<u>A G E</u>						<u>ETAT CIVIL</u>				
	M	F	≤ 20	21-25	26-30	31-35	36-40	41 <sup>†</sup>	INC.	C	M.	S.-D.	INC.
	546	1137	72	535	423	294	176	151	32	906	591	172	14
<u>TOTAL</u>			1 6 8 3										

La population reçue au Centre d'accueil cette année est constituée de 67.6% de femmes et de 32.4% d'hommes (1976-1977, 67.6% de femmes et 32.4% d'hommes; 1977-1978, 65.1% de femmes et 34.9% d'hommes, 1978-1979, 68,3% de femmes et 31.7% d'hommes).

Cette population demeure relativement jeune : 62.4% ont trente ans ou moins, 28.5% ont entre trente ans et quarante ans, 9.1% ont quarante et un ans et plus.

Voici comment cette population s'est distribuée selon ces catégories d'âge au cours des trois rapports publiés cette année :

	≤ 30	31-40	41 <sup>†</sup>	INC.
1er rapport 486	324 (68.4%)	117 (24.6%)	33 ( 7% )	12
2e rapport 610	371 (62%)	168 (28.1%)	59 ( 9.9%)	12
3e rapport 587	335 (57.8%)	185 (32%)	59 (10.2%)	8
<u>TOTAL</u> 1683	1030 (62.4%)	470 (28.5%)	151 ( 9.1%)	32

Le tableau suivant compare au point de vue de l'âge la population reçue au Centre en 1978-1979 avec la population reçue en 1979-1980 :

		≤30	31-40	41 <sup>+</sup>	INC.
1978-1979	1472	922 (63.9%)	387 (26.8%)	135 (9.3%)	28
1979-1980	1683	1030 (62.4%)	470 (28.5%)	151 (9.1%)	32
<u>TOTAL</u>	3155	1952 (63.1%)	857 (27.7%)	286 (9.2%)	60

Le tableau suivant permettra de comparer cette population (1978-1979, 1979-1980) au point de vue de l'âge avec les populations reçues en 1976-1977 et en 1977-1978, tout en tenant compte d'une légère différence dans les catégories d'âge utilisées pour ces deux dernières années :

		≤30	31-39	40 <sup>+</sup>	INC.
1976-1977	820	454 (58.8%)	225 (29.2%)	93 (12%)	48
1977-1978	1193	757 (64.2%)	308 (26.1%)	115 (9.7%)	13
<u>TOTAL</u>	2013	1211 (61.5%)	533 (27.6%)	208 (10.9%)	61

La majorité des personnes sont célibataires (54.3%; 1976-1977, 51.8%; 1977-1978, 54.5%; 1978-1979, 53.2%); 35.4% sont mariées (1976-1977, 39.8%; 1977-1978, 35.2%; 1978-1979, 38.1%) et 10.3% (1976-1977, 8.4%; 1977-1978, 10.2%; 1978-1979, 8.7%) sont séparées, divorcées ou veuves.

	<u>OCCUPATION</u>						<u>PROFESSION</u>							
	ET.	TRA.	CHO.	MLN.	AUTRE	INC.	ENS.	INF.	SEC.	COMMIS	TECH.	CADRE	AUTRE	INC.
	97	1214	136	167	58	11	156	104	175	189	168	132	290	0
<u>TOTAL</u>	1 6 8 3						1 2 1 4							

	<u>MILIEU DU TRAVAIL</u>		
	PUBLIC	PRIVE	INC.
	483	731	0
<u>TOTAL</u>	1 2 1 4		

La très grande majorité des personnes reçues (72.6%; 1976-1977, 77%; 1977-1978, 76,5%; 1978-1979, 69,4%) ont un emploi : enseignants (12.8%), infirmières (8.6%), secrétaires (14.4%), commis (15,6%), techniciens (13.8%), cadres (10.9%), autre (23.9%).

Il est à noter que 39.8% (1976-1977, 59.6%; 1977 -1978, 45.1%; 1978-1979, 42%) sont des employés de la fonction publique ou para-publique et que 60.2% (1976-1977, 40.4%; 1977-1978, 54.9%; 1978- 1979, 58%) sont des employés de l'entreprise privée.

Les personnes qui sont sans emploi (27.4%; 1976-1977, 23%; 1977-1978, 23.5%; 1978-1979, 30.6%) se répartissent ainsi : étudiants (5.8%), chômeurs (8.1%), ménagères (10%), (autre 3.5%).

Voici un tableau illustrant comment les personnes se sont distribuées selon leur occupation dans les trois rapports publiés au cours de l'année 1979-1980 :

		ET.	TRA.	CHO.	MEN.	AUTRE	INC.
1er rapport	610	34 (5.6%)	456 (74.9%)	45 ( 7.4%)	53 ( 8.7%)	21 (3.4%)	1
2e rapport	486	29 (6%)	347 (71.5%)	49 (10.1%)	43 ( 8.9%)	17 (3.5%)	1
3e rapport	587	34 (5.9%)	411 (71.1%)	42 ( 7.3%)	71 (12.2%)	20 (3.5%)	9
<u>TOTAL</u>	1683	97 (5.8%)	1214 (72.6%)	136 ( 8.1%)	167 (10%)	58 (3.5%)	11

Le tableau suivant illustre comment les personnes se sont distribuées selon leur occupation au cours des quatre dernières années :

		<u>O C C U P A T I O N</u>					
		ET.	TRA.	CHO.	MEN.	AUTRE	INC.
1976-1977	820	51 (6.4%)	617 (77%)	67 ( 8.4%)	66 (8.2%)	- - -	19
1977-1978	1193	80 (6.7%)	909 (76.5%)	99 ( 8.4%)	89 (7.5%)	11 (0.9%)	5
1978-1979	1472	103 (7%)	1013 (69.4%)	161 (11%)	133 (9.1%)	51 (3.5%)	11
1979-1980	1683	97 (5.8%)	1214 (72.6%)	136 ( 8.1%)	167 (10%)	58 (3.5%)	11
<u>TOTAL</u>	5168	331 (6.5%)	3753 (73.3%)	463 ( 9%)	455 (8.9%)	120 (2.3%)	46

On constate que le pourcentage des personnes détenant un emploi a accusé une remontée au cours de l'année 1979-1980. Le pourcentage des étudiants a subi une baisse. Il en est de même dans le cas des chômeurs, tandis que le pourcentage des ménagères a poursuivi sa hausse. Notons enfin que la catégorie autre (retraités, assistés sociaux, handicapés, touristes, personnes sans emploi et n'en recherchant pas, etc. ...) est demeurée stable.

Le tableau suivant montre comment les personnes se sont distribuées selon leur profession au cours des quatre dernières années :

		<u>PROFESSION</u>							INC
		ENS.	INF.	SEC.	COMMIS	TECH.	CADRE	AUTRE	
1976-1977*	617	150 (24.3%)	43 (7%)	-	-	-	-	-	-
1977-1978	909	148 (16.3%)	53 (5.8%)	143 (15.7%)	102 (11.3%)	132 (14.5%)	139 (15.3%)	192 (21.1%)	-
1978-1979	1013	159 (15.8%)	56 (5.6%)	170 (16.9%)	122 (12.1%)	121 (12%)	107 (10.6%)	272 (27%)	6
1979-1980	1214	156 (12.8%)	104 (8.6%)	175 (14.4%)	189 (15.6%)	168 (13.8%)	132 (10.9%)	290 (23.9%)	-
<u>TOTAL</u>	3753	613 (16.3%)	256 (6.8%)						
<u>TOTAL</u> 1977-1978 1978-1979 1979-1980	3136			488 (15.6%)	413 (13.2%)	421 (13.4%)	378 (12.5%)	754 (24.4%)	

\* Pour l'année 1976-1977, les catégories suivantes n'ont pas été utilisées : secrétaire, commis, technicien, cadre, autre.

	<u>MOMENT DE LA VISITE</u>											
	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVR.
1976-1977 (820)	8	30	74	141	65	27	112	66	54	95	86	62
1977-1978 (1193)	57	66	106	197	80	80	145	54	82	126	108	92
1978-1979 (1472)	107	105	135	159	123	130	152	66	113	143	131	108
1979-1980 (1683)	114	135	179	182	113	120	146	107	134	182	127	144
<u>TOTAL</u> (5168)	286	336	494	679	381	357	555	293	383	546	452	406

On peut constater que, durant sa quatrième année d'exercice, le Centre d'accueil des adultes a connu une hausse moyenne de 14.4% (45.5%, 1977-1978; 23.4%, 1978-1979), en ce qui concerne le nombre de candidats reçus au centre. On peut de plus observer certains moments de pointe, v.g. juillet, août, novembre, février, mars, avril.

	<u>ANNEES DE SCOLARITE</u>					
	≤ 10	11-12	D.E.C.	13 <sup>+</sup>	(D.E.C.)	INC.
	69 (4.2%)	650 (39.1%)	407 (24.4%)	537 (32.3%)	105 (19.6%)	20
<u>TOTAL</u>	1 6 8 3					



La scolarité des personnes reçues au Centre d'accueil est relativement élevée : 32.3% ont 13 ans ou plus de scolarité et au moins 105 (19.6%) de ceux-ci ont un D.E.C.; 39.1% ont une onzième ou une douzième année; 4.2% ont une scolarité de dix ans ou moins.

Le tableau suivant illustre les pourcentages enregistrés au niveau de la scolarité dans les trois rapports de cette année :

		<u>ANNEES DE SCOLARITE</u>					
		≤10	11-12	D.E.C.	13 <sup>+</sup>	D.E.C. INC.	
1er rapport	610	28(4.6%)	243(40%)	136(22.4%)	200(33%)	37(18.5%)	3
2e rapport	486	23(4.8%)	200(42%)	125(26.2%)	129(27%)	20(15.5%)	9
3e rapport	587	18(3.1%)	207(35.8%)	146(25.2%)	208(35.9%)	48(23.1%)	8
<u>TOTAL</u>	1683	69(4.2%)	650(39.1%)	407(24.4%)	537(32.2%)	105(19.6%)	20

18. 64

Voici enfin un tableau illustrant les pourcentages enregistrés au niveau de la scolarité durant les quatre dernières années :

		<u>ANNEES DE SCOLARITE</u>					INC.
		≤10	11-12	D.E.C.	13 <sup>+</sup>		
1976-1977	820	12 (1.5%)	259 (32.6%)	113 (14.2%)	411 (51.7%)	39 (9.5%)	25
1977-1978	1193	34 (2.9%)	460 (38.9%)	235 (19.9%)	454 (38.3%)	47 (10.3%)	10
1978-1979	1472	46 (3.2%)	615 (42.2%)	315 (21.6%)	481 (33%)	61 (12.7%)	15
1979-1980	1683	69 (4.2%)	650 (39.1%)	407 (24.4%)	537 (32.3%)	105 (19.6%)	20
<u>TOTAL</u>	5168	161 (3.2%)	1984 (38.9%)	1070 (21%)	1883 (36.9%)	252 (13.4%)	70

Les données de ce tableau nous font constater une hausse du pourcentage dans les catégories suivantes : personnes détenant une scolarité de dix ou moins, détenteurs d'un D.E.C.. Le pourcentage des personnes détenant une scolarité de onze ou douze ans diminue.

./...

Il en est de même pour les personnes détenant une scolarité de treize ans ou plus, tandis que le pourcentage de celles-ci qui ont un D.E.C. continue d'augmenter. Des personnes reçues au Centre, 353 (21%; 1977-1978, 18.6%; 1978-1979, 20.6%) sont d'anciens étudiants ou des étudiants actuels de l'Université de Montréal.

	<u>D E M A N D E</u>								
	P.F.E.P.	P.U.	A.P.	AUTRE	COUNS.	ORIENT. S.O.C.P.	BUREAU DU REGISTRAIRE	CONS.M.D'OEUVRE	AUTRE
1er rapport (610)	222	207	66	34	278	31	26	10	17
2e rapport (486)	150	191	75	25	243	29	9	1	5
3e rapport (587)	157	234	77	29	288	34	12	20	25
<u>TOTAL</u> 1683	529	632	218	88	809	94	47	31	47

Des personnes reçues au Centre d'accueil 94 (5.6%; 1976-1977, 6%; 1977-1978, 9.4%; 1978-1979, 3.5%) ont été dirigées vers le Service d'orientation et de consultation psychologique de l'Université. De plus, 47 (2.8%; 1978-1979, 3.9%) personnes ont été dirigées vers le personnel de la Section d'analyse et d'évaluation des critères d'admission du Bureau du registraire. Enfin, 31 (1.8%; 1978-1979, 4.2%) ont été dirigées vers le conseiller en Main-d'oeuvre du Bureau universitaire de l'emploi affecté au service des adultes.

Voici un tableau illustrant les demandes de personnes reçues au Centre d'accueil au cours des quatre dernières années :

	D E M A N D E								
	P.F.E.P.	P.U.	A.P.	AUTRE	COUNS.	ORIENT. S.O.C.P.	BUREAU DU REGISTRAIRE	CONS.M.D'OEUVRE	AUTRE
1976-1977 (820)	493	411	77	34	-	55	-	-	-
1977-1978 (1193)	646	587	234	61	194	112	-	-	2
1978-1979 (1472)	527	591	132	90	662	52	57	62	25
1979-1980 (1683)	529	632	218	88	809	94	47	31	47
<u>TOTAL</u> (5168)	2195	2221	661	273	1665	313	104	93	74

Il sera sans doute utile de fournir quelques explications sur les catégories utilisées dans ce tableau :

- P.FEP : programmes ou activités offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
- P.U. : programmes ou activités offerts par les facultés et les écoles affiliées de l'Université de Montréal.
- A.P. : Programmes ou activités d'une autre université, d'un collège d'enseignement général et professionnel ou d'une école secondaire.
- AUTRE : inscription à des cours du CEGEP (v.g. prérequis), à des cours du secondaire ou recours à des organismes ou institutions privés.
- Counseling : aide à un choix de programme ou d'activité éducative, aide au choix de cours, support face à des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation, support face aux difficultés rencontrées au moment d'un retour aux études après une absence plus ou moins longue du système scolaire. ...
- Orientation (Service d'orientation et de consultation psychologique de l'Université) : aide à l'orientation des personnes éprouvant des difficultés particulières d'orientation.

Evaluation (Section d'analyse et d'évaluation des critères d'admission du Bureau du registraire) : aide aux personnes souhaitant entreprendre des études dans les programmes réguliers du jour en vue d'évaluer leurs aptitudes et leurs chances de réussite.

Conseiller en main-d'oeuvre (Bureau universitaire de l'emploi) : aide aux diplômés adultes en vue de se trouver un emploi (recherche dynamique d'emploi, rédaction et présentation d'un curriculum vitae, ect. ...); information sur le marché du travail.

Autre : divers services, v.g. aide financière, consultation psychologique, centre de services pour adultes (CECM), centre de main-d'oeuvre local, service d'évaluation de dossier du Ministère de l'éducation du Québec, Ministère de l'immigration, centre de documentation d'information scolaire et professionnelle du Service d'orientation et de consultation psychologique de l'Université, etc. ...

Le personnel du Centre d'accueil des adultes a répondu à de nombreux appels téléphoniques (au-delà de 300 par mois); une centaine de lettres ont été rédigées en réponse à diverses demandes d'information : renseignements généraux, programmes, cours par correspondance, cours de langues, cours d'été, etc. ...

Notons enfin que les conseillers du Centre ont tenu, en collaboration avec la Direction des Communications, un kiosque d'information au congrès de l'Association du personnel de Montréal.

Observations, réflexions et orientations

Les données contenues dans ce quatrième rapport annuel du Centre d'accueil des adultes de l'Université de Montréal permettent de faire les observations suivantes :

- La clientèle du Centre d'accueil, malgré l'absence de publicité, a de nouveau connu une hausse (14.4%).
- La clientèle reçue au Centre continue d'être relativement jeune : la majorité (62.4%) est de trente ans ou moins tandis que les autres groupes d'âge (31-40 et 41<sup>+</sup>) ont connu peu de variations par rapport à l'an dernier.
- La scolarité de la population accueillie confirme des tendances notées les années précédentes (augmentation du pourcentage des personnes détenant une scolarité de dix ans ou moins, augmentation du pourcentage de détenteurs de D.E.C. et augmentation du pourcentage de détenteurs de D.E.C. parmi les personnes détenant une scolarité de 13 ans et plus). On note par ailleurs que le pourcentage des personnes détenant une scolarité de onze ou douze ans a diminué pour la première fois tandis que celui des détenteurs d'une scolarité de treize ans et plus a continué de décroître (Cf. tableau, p. 10).
- Le nombre et le pourcentage des personnes dirigées vers le Service d'orientation et de consultation psychologique de l'Université ont augmenté. Cette augmentation s'explique du fait que nous n'avons orienté vers la Section d'analyse et d'évaluation des critères d'admission du Bureau du registraire que les personnes souhaitant entreprendre une démarche d'évaluation.

- La clientèle du Centre continue de se diversifier avec quelques variantes (Cf. tableau, p.7).
- Les services offerts aux adultes sont demeurés inchangés. Notons toutefois que les adultes peuvent désormais subir sur place le test LAM 3ØP (Test pour la détermination du style d'apprentissage) et en interpréter les résultats avec l'aide d'un conseiller en formation du Centre d'accueil.

Les diverses observations que nous venons de formuler permettent d'affirmer que le Centre d'accueil des adultes de l'Université de Montréal continue de répondre à un besoin réel et rend des services fort utiles à une population adulte sans doute appelée à s'accroître au cours des années à venir.

Nous avons en effet été étonné cette année de la proportion des personnes qui se disent prêtes à effectuer un retour aux études à temps plein. Beaucoup d'entre elles souhaitent cependant commencer par des études à temps partiel le soir ou le jour, quitte à s'intégrer progressivement aux études à temps plein le jour. La principale motivation du retour aux études est celle de trouver un emploi significatif, beaucoup de personnes se disant insatisfaites de leur emploi actuel. La majorité des adultes est très préoccupée des possibilités du marché du travail et du lien des programmes d'études avec le travail. L'on observe cependant chez une minorité le désir d'entreprendre des études surtout en fonction de goûts et d'aptitudes.

De plus en plus d'adultes s'enquièrent des diverses possibilités offertes par diverses institutions universitaires. Beaucoup d'entre eux nous ont fait part de leur satisfaction du rôle joué par le Centre d'accueil des adultes de l'Université de



Montréal\* et des diverses possibilités que leur offre cette institution tout en souhaitant que ces possibilités aillent se développant.

Dans notre rapport annuel de l'an dernier (CA-79-28, pp. 17-18), nous avons mentionné un certain nombre de projets dont nous envisagions la réalisation au cours de l'année 1979-1980.

Nous n'avons malheureusement pas été en mesure de réaliser complètement ce programme d'action et nous espérons pouvoir en réaliser certaines parties cette année (v.g. présentation de dossiers particuliers d'adultes aux facultés pour fin d'admission, participation des facultés aux activités du Centre, publication d'une brochure de renseignements destinée aux adultes, organisation de sessions d'information et d'orientation pour des groupes spécifiques d'adultes). La réalisation de ces divers projets nécessiteront la collaboration des facultés et de divers services ainsi que l'addition de ressources au Centre d'accueil.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons mis l'accent sur l'amélioration de la qualité du service offert aux adultes. Nous avons à cet effet rencontré le responsable du perfectionnement du Service du personnel afin de nous renseigner sur les diverses possibilités de perfectionnement offertes par l'institution (cours, stages, colloques, congrès, associations). A la suite de cette rencontre, il nous été possible de soumettre un programme de perfectionnement incluant la participation à diverses associations. C'est ainsi que cette année le personnel du Centre d'accueil a été amené à participer au Congrès de la Corporation professionnelle des conseillers d'orientation du Québec

---

\*Un certain nombre d'adultes ont déploré le fait que d'autres institutions universitaires ne se soient pas encore dotées d'un tel centre qui leur permet de s'informer et de s'orienter face à l'appareil complexe de l'Université.

(Colloque 80). A cette occasion, le directeur du Centre d'accueil a été invité à participer à titre de personne-ressource à un atelier sur l'évaluation des acquis des adultes. Il a alors fait une présentation de la politique de l'Université de Montréal en cette matière, a brossé un tableau de diverses réalisations et a esquissé diverses orientations possibles, tout en insistant sur l'importance de l'évaluation des acquis des adultes dans le contexte d'une politique d'éducation des adultes et d'éducation permanente.

En vue également d'améliorer la qualité du service offert aux adultes, le personnel du Centre d'accueil s'est familiarisé avec le Test pour la détermination du style d'apprentissage (Test LAM 3ØP). Une dizaine de rencontres ont eu lieu avec M. Claude Lamontagne du Service pédagogique (conception du test, objectifs, utilisations possibles, interprétation, études de cas, etc. ...). Cette étude a été fort stimulante à la fois pour nous et pour les quelques adultes qui ont subi à date ce test.

En mars dernier, la direction générale de l'éducation permanente de l'Université de Sherbrooke invitait des représentants du Centre d'accueil de l'Université de Montréal et du Service d'accueil de l'Université Laval à une journée d'échange sur l'expérience de l'accueil des adultes dans ces institutions universitaires et sur l'examen de diverses hypothèses d'implantation d'un centre d'accueil des adultes dans la région de Sherbrooke.

Au cours de l'année, nous avons également continué d'avoir des échanges avec des représentants de diverses facultés, échanges que nous entendons poursuivre et intensifier.

Nous demeurons préoccupés par la relance ou le suivi des adultes reçus au Centre, quoique nous avons noté cette année une nette amélioration de ce côté.

Nous avons suivi avec intérêt les débats de la Commission des études sur le rapport de la Commission d'étude sur les universités (notamment le rapport Wilhelmy portant sur l'Université et la société québécoise). Il en a été de même des discussions à propos du rapport du Comité de l'éducation continue et à propos du rapport annuel du Centre d'accueil.

Nous espérons que la reprise des débats autour du rapport du Comité de l'éducation continue, une fois les propositions de ce rapport amendées compte tenu des observations de la Commission des études et selon sa demande, amènera l'Université à intensifier ses efforts dans le sens du développement de l'éducation des adultes dans une perspective d'éducation permanente. Nous pensons qu'il faudrait préciser la politique de l'admission des adultes à l'Université en tenant compte des pratiques et en établissant un plan de développement, ce qui aurait pour effet de préciser le rôle du Centre d'accueil des adultes et de lui attribuer les ressources dont il a besoin pour répondre aux attentes de la population adulte et de l'Université.

Le 27 août 1980

Charles Widmer  
Directeur  
Centre d'accueil des adultes  
Bureau du registraire.

CENTRE D'ACCUEIL

ANNEXE VII

RAPPORT DU CENTRE D'ACCUEIL

En mars dernier, la Faculté de l'éducation permanente créait, à la suite d'une priorité établie lors du premier congrès de la F.E.P., un Centre d'accueil. Au terme de six mois d'activités, il apparaît opportun de faire état de quelques réalisations de ce centre.

Dans le présent rapport, il sera essentiellement question de l'expérience de l'accueil des adultes au centre, de mai à octobre 1976. Pour ce qui est des autres réalisations du centre, on pourra se reporter au bilan esquissé par le directeur du centre, lors du deuxième congrès de la F.E.P.

La première partie de ce rapport concernera la population reçue au centre d'accueil de la F.E.P.. La deuxième partie identifiera les services rendus et les difficultés rencontrées. La troisième partie sera constituée d'un ensemble de mesures susceptibles d'améliorer la qualité du service offert.

./...

1.- La population reçue au Centre d'accueil

Du début du mois de mai au début du mois d'octobre 1976, le centre d'accueil de la F.E.P. a reçu 315 personnes. Voici quelques données générales sur cette population :

<u>SEXE</u>		<u>A G E</u>				<u>ETAT CIVIL</u>			
M	F	≤ 30	30-40	40+	INC.	C	M	S-D	INC.
92	223	154	79	41	41	94	97	11	113

Ce premier tableau indique que la majorité des personnes qui se sont présentées sont des femmes (70.8%). De plus, on peut constater que la population est relativement jeune : au moins 154 personnes ont trente ans ou moins.

<u>OCCUPATION</u>					<u>ANCIEN ETUDIANT DE LA FCP</u>			<u>PROFESSION</u>					
ET.	TRA.	CHO.	MEN.	INC.	OUI	NON	INC.	ENS.	INE.	FP.	FPP.	ENT.P.	INC.
18	241	16	23	17	66	248	1	59	16	21	52	83	24

Le pourcentage des personnes qui ont un travail est impressionnant (241/298 soit 80.8%), tandis que les étudiants (18/298, 6%), les chômeurs (16/298, 5.4%), et les ménagères (23/298, 7.7%) totalisent environ 20%. On peut cependant s'attendre à voir le nombre

de ces derniers s'accroître au fur et à mesure que le centre d'accueil sera connu des institutions et du public.

Il est intéressant de noter qu'environ 21% (66/314) des personnes reçues sont des anciens étudiants de la F.E.P.. Cela pourrait indiquer que ce centre leur apparaît utile comme quelques-uns d'entre eux l'ont affirmé, v.g. informations sur le baccalaureat, choix d'un profil, choix de cours, possibilités de maîtrises, programmes des autres universités, nouveaux programmes, dépannage, etc...

On peut également noter la forte représentation du secteur para-public (si on y inclut les enseignants et les infirmières) et une assez bonne représentation du secteur de l'entreprise privée.

<u>MOMENT DE LA VISITE</u>						<u>ANNEES DE SCOLARITE</u>					<u>DEMANDE D'INFORMATION</u>				<u>DEMANDE D'ORIENTATION</u>
M	J	JT	A	S	O	≤10	11-12	DEC	13 <sup>+</sup>	INC.	P.FEP	P.U.	A.P.	AUTRE	
8	30	74	141	60	2	7	97	42	149	20	207	140	23	20	11

Environ 45% des personnes se sont présentées au cours du mois d'août et 19%, en septembre. On peut donc affirmer qu'environ 65% des personnes se sont présentées après le 1er août. Les gens se seraient-ils présentés avant le 1er août s'ils avaient pris connaissance plus tôt de l'existence du centre d'accueil?

Faut-il repenser la date limite de demande d'admission (1er août) de la session de l'automne à la F.E.P.?

On peut également constater que la scolarité des personnes est élevée, quoiqu'il arrive assez fréquemment qu'il s'agisse d'études non complétées en vue de l'obtention d'un diplôme. Le nombre de détenteurs d'un D.E.C. est de 42.

Les demandes d'information concernent surtout les programmes de la F.E.P. .

Les demandes en vue de se prévaloir du service d'orientation et de consultation psychologique sont relativement faibles (3.5%), même si, lorsque la chose apparaissait opportune, l'on a fait mention aux candidats de cette possibilité.

Les indications qui précèdent sont assez sommaires et il peut apparaître, de prime abord, assez étonnant qu'il soit fait mention d'incomplet (INC.) dans le cas de l'âge, de l'état civil, de l'occupation, de la profession et de la scolarité. Cela s'explique par le fait que c'était là notre première expérience, que nous n'étions pas outillés pour recueillir de façon systématique ces informations et que nous avons dû mettre l'accent sur la cueillette d'informations sur les divers programmes et sur les contacts avec les facultés, les écoles ou les départements concernés par certaines demandes des personnes qui se sont adressées à nous.

Nous avons déjà mis au point un formulaire d'identification et d'entrevue, qui permettra dorénavant de fournir des indications beaucoup plus précises.

Notons aussi que le présent rapport ne constitue qu'un des versants de notre bilan. Déjà, un questionnaire a été envoyé aux onze personnes qui ont été référées au service d'orientation et de consultation psychologique de l'université de Montréal. En outre, un questionnaire a été expédié à 229 des personnes qui ont été reçues au centre d'accueil de mai à octobre. Dès que possible, nous pourrions présenter, comme complément à ce rapport, les données recueillies à partir de ces deux questionnaires.

2.- Services rendus et difficultés rencontrées

Par rapport aux anciens étudiants de la F.E.P., l'on a accompli les tâches suivantes :

- Aider l'étudiant à voir où il en est dans son processus éducatif.
- Recueillir des informations sur l'adéquation des programmes aux besoins actuels et aux besoins émergents.
- Fournir des informations sur le baccalauréat, indiquer des profils possibles, conseiller le choix d'un deuxième ou d'un troisième certificat.
- Informer des nouveaux programmes.
- Fournir des informations sur les programmes des facultés, des écoles ou des départements de l'université ou des autres universités.



- Fournir des informations sur les procédures à suivre dans le cas de demandes d'équivalences, d'exemptions, de substitutions, etc. ...
- Acheminer des demandes de certificats, de baccalauréats ou des demandes d'intégration, dans le cadre du baccalauréat de la F.E.P., de composantes autres que celles mentionnées dans l'annuaire (v.g. mineur de la F.A.S. ou de la Faculté des Sciences de l'éducation).
- Conseiller un choix de cours.
- Référer, le cas échéant, l'étudiant au responsable du programme.
- Référer, le cas échéant, l'étudiant à diverses instances de l'université.
- Référer, le cas échéant, l'étudiant au service d'orientation et de consultation psychologique.
- Contribuer à régler un problème administratif.

Par rapport aux nouveaux étudiants, on a accompli les tâches suivantes :

- Aider la personne à clarifier le sens de sa demande.
- Permettre à la personne de verbaliser ses goûts, ses aptitudes, ses besoins, son expérience...

- Aider la personne à prendre conscience et à reconnaître la valeur de sa formation et de son expérience, de ses ressources et de ses possibilités.
- Aider à faire le point.
- Aider le candidat à se situer dans le contexte d'une démarche éducative globale.
- Aider des gens à intégrer la pertinence d'une démarche éducative dans leur vie.
- Situer la pertinence d'un retour au travail.
- Aider à clarifier la motivation du retour aux études et situer ce retour dans un contexte actuel, en démasquant les images figées et en démystifiant la magie des études universitaires.
- Aider le candidat à situer un projet éducatif dans le court, le moyen ou le long terme.
- Aider le candidat à se constituer un dossier dans lequel il fait état de son expérience, de ses acquis antérieurs, de la pertinence du choix de son programme, etc. ...
- Fournir des informations sur les divers programmes (F.E.P., université et écoles affiliées, autres universités, CEGEP ...).
- Expliquer à l'étudiant les formalités à remplir : demande d'admission, choix de cours ...
- Fournir des informations sur les services, les locaux ...
- Faire des démarches pour l'étudiant auprès de facultés, écoles ou départements intéressés par sa demande :

recueillir des informations, s'enquérir des possibilités,  
référer l'étudiant ...

- Référer, le cas échéant, le candidat au responsable de programmes.
- Référer, le cas échéant, le candidat au service d'orientation et de consultation psychologique de l'université.

Les principales difficultés rencontrées ont été les suivantes :

- Ignorance relative des débouchés sur le marché du travail.
- Connaissance insuffisante de certains programmes de la F.E.P., de H.E.C. et de Poly.
- Réception, quelquefois trop tardive, de certaines informations sur les activités de la F.E.P. .
- Ignorance relative des politiques d'admission des adultes dans les diverses facultés, écoles ou départements de l'université.
- Difficulté de conseiller les adultes qui ne sont pas sur le marché du travail : ménagères, chômeurs; de même en est-il pour les personnes qui désirent changer d'orientation ou de travail.
- Difficulté de proposer des solutions aux candidats qui ne seraient pas suffisamment préparés à certains de nos programmes : manque de formation scolaire, manque d'expérience pertinente, etc. ...

3.- Mesures susceptibles d'améliorer la qualité du service offert

- Afin de disposer de la meilleure information possible sur les divers programmes, organiser des rencontres périodiques avec les responsables de programmes de la F.E.P. et des diverses facultés, écoles ou départements de l'université.
- Inciter les responsables de programmes à mettre au point des instruments de présentation de leurs programmes : textes, cassettes, etc. ...
- Assurer une meilleure cohésion entre la réception de la F.E.P. et le centre d'accueil.
- Afin de favoriser l'accès des adultes aux divers programmes de l'université, établir des contacts suivis avec les personnes qui s'occupent de l'admission aux diverses facultés, écoles ou départements de l'université.
- Afin de permettre une meilleure information sur les programmes de H.L.C., entreprendre des démarches auprès de cette institution pour qu'elle délègue un représentant lors des périodes d'admission.
- Afin de permettre une meilleure connaissance des débouchés sur le marché du travail, entreprendre des démarches auprès du Centre de main-d'oeuvre du Canada, pour qu'il délègue un conseiller en main-d'oeuvre durant les périodes d'admission; que l'on dispose sur place d'un tableau d'affichage d'emplois disponibles.

- Réserver dans certains programmes, un certain nombre de places pour des adultes qui pourraient être admis, sur recommandation du personnel du centre d'accueil, à des conditions particulières et qui pourraient, en cours de candidature, être suivis de façon spéciale par le personnel du centre d'accueil.
- Créer une banque de ressources permettant aux adultes souhaitant le faire d'acquérir une expérience pertinente au programme de leur choix.
- Créer sous forme de mineur hétérogène, un programme permettant aux adultes, de remédier aux carences de leur formation de base et de se préparer, le cas échéant, pour tel ou tel programme de la F.E.P., des facultés, écoles ou départements de l'université.
- Mettre sur pied un comité de travail ayant pour mandat d'explorer diverses possibilités de créditer des expériences de vie ou de travail dans le cadre d'un programme d'études libres ou de certains programmes de la F.E.P. ou dans le cas d'un programme destiné aux femmes qui désirent retourner sur le marché du travail.
- Favoriser la formation et le perfectionnement du personnel du centre d'accueil, par les échanges (v.g. études de cas) et le recours à diverses compétences selon les besoins.
- Créer un service de plaintes (cf. Document en annexe).

Voilà où nous en sommes au terme de six mois d'expérience.

Cette expérience nous incite à encourager la direction de la F.E.P. à continuer ses interventions auprès des facultés, des écoles et des départements de l'université, afin que les adultes aient accès aux diverses ressources éducatives de l'université.

Nous tenons à remercier le personnel de la F.E.P. pour son appui constant au cours de cette phase initiale et nous comptons sur sa précieuse collaboration durant les phases ultérieures de ce projet de la F.E.P. .

Anne Bélanger

Yvon Couture

Pierre Loiseau

Charles Widmer, Directeur.

1er Novembre 1976

CW/gb

ANNEXE VIIIRAPPORT DU CENTRE D'ACCUEIL

Dans la présentation du Rapport du Centre d'accueil en date du 1er novembre 1976, nous avons prévu, comme donnée complémentaire à ce rapport, la publication des résultats de deux questionnaires administrés aux personnes reçues au centre d'accueil de mai à octobre 1976.

Vous trouverez ces résultats dans le texte présent. Ils mettent en relief l'appréciation des usagers du centre d'accueil, les améliorations souhaitées tant de la part de ce centre que de la part de la Faculté de l'éducation permanente et du reste de l'université.

I.- Résultats du questionnaire à l'intention des personnes reçues au

Sur les 74 répondants au questionnaire, 54 (74%) sont des femmes et 20 (26%) sont des hommes.

Voici différents tableaux illustrant les données recueillies quant au statut civil, la citoyenneté, l'âge, la scolarité et l'emploi :

<u>Statut civil</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
Marié (e)	21	8	29
Célibataire	27	10	37
Veuf(ve), séparé(e), divorcé(e)	6	2	8
<u>Total :</u>	54	20	74

<u>Citoyenneté</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
Canadien	54	17	71
Immigrant reçu	0	2	2
Pas de réponse	0	1	1
<u>Total :</u>	54	20	74

./...



<u>A g e</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
25 ans et moins	12	8	20
26 à 30 ans	20	7	27
31 à 35 ans	8	2	10
36 à 40 ans	5	2	7
40 ans et plus	9	1	10
<u>Total :</u>	54	20	74

<u>Scolarité</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
10 ans et moins	0	0	0
11e - 12e année	13	10	23
D.E.C.	11	3	14
13 ans et plus	30	7	37
<u>Total :</u>	54	20	74

<u>Emploi rémunéré</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
Oui	42	18	60
Non'	12	2	14
<u>Total :</u>	54	20	74

Les personnes qui ne détiennent pas un emploi rémunéré se répartissent comme suit : bénévole en aide sociale et communautaire (1), chômeurs (4), étudiants (4), ménagères (5).

Les personnes qui détiennent un emploi pourraient être classées selon les catégories suivantes :

Education + rééducation (18)

- Agent d'unité résidentielle 1
- Conseiller en fréquentation scolaire 1
- Educatrice de groupe (délinquants) 1
- Enseignant 13
- Responsable des admissions pour un centre de réhabilitation 1
- Responsable des programmes de coopération dans un centre universitaire 1

Santé (11)

- Aide infirmier 1
- Diététiste 1
- Entretien ménager (hôpital) 1
- Infirmier 4
- Médecin 1
- Nutritioniste 1
- Organisatrice (Croix-Rouge) 1
- Technicienne de laboratoire médical 1

Affaires et entreprises (24)

- Agent de réclamation	1
- Assistante au budget	1
- Assistante comptable	1
- Caissier	2
- Commis	3
- Commis à Bell Canada	1
- Commis d'information	1
- Comptable	1
- Coordinatrice d'une compagnie de financement populaire	1
- Directeur des ventes	1
- Economiste	1
- Ingénieur	1
- Opérateur d'ordinateurs	2
- Programmeur	1
- Réceptionniste	1
- Secrétaire	2
- Secrétaire de direction	2
- Serre-frein	1

Autres (7)

- Agent de l'aide sociale	1
- Dessinatrice de mode à Radio-Canada	1
- Gendarme	1
- Gestionnaire T.V.	1
- Rel. publiques dans une galerie d'art	1
- Tech. en assistance sociale	1
- Travailleur en loisir	1

La deuxième partie du questionnaire visait à vérifier la qualité du service offert par le centre d'accueil : source de la connaissance de l'existence du centre, accessibilité, satisfaction, suites à la rencontre avec le personnel du centre.

La question n° 9 cherchait à identifier comment les personnes avaient appris l'existence du centre d'accueil. Voici sous forme de tableau les réponses à cette question :

	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
Par une téléphoniste de la F.E.P.	9	4	13
Par un responsable de programme	8	0	8
Par l'annuaire	10	5	15
Par un professeur de l'U.M.	1	1	2
Par un des membres du personnel des SAE	6	4	10
Par un étudiant de la F.E.P.	4	4	8
Autres	16	2	18

La question n° 10 voulait vérifier si le contact avec le centre d'accueil avait été facile. Voici les réponses à cette question :

Oui	74
Non	0

La question n° 11 cherchait à savoir si la personne qui s'adressait au centre d'accueil devait attendre plus ou moins longtemps pour un rendez-vous avec un des membres du personnel. Les résultats sont les suivants :

	<u>Total</u>
Moins d'une semaine	69
Plus d'une semaine	4
pas de réponse	1

Les questions n°s 12 et 13 voulaient recueillir des informations sur la satisfaction des personnes reçues au centre d'accueil par rapport au service offert.

La question n° 12 se formulait ainsi : "D'une manière générale, êtes-vous satisfait(e) de votre rencontre avec la personne du centre d'accueil?"

Voici les résultats :

	<u>Total</u>
Oui	68
Non	4
Pas de réponse	2

Le taux de satisfaction est très élevé (92%). Les personnes insatisfaites appuient leur insatisfaction sur les raisons suivantes : réponse vague, réponse attendue, absence de réponse par rapport à l'évaluation d'études antérieures, manque d'information adéquate ...

Les personnes satisfaites soulignent l'accueil, la compétence et l'efficacité du personnel du centre d'accueil.

La question n° 13 voulait préciser l'objet de la satisfaction des personnes reçues au centre d'accueil.

D'une manière générale, les usagers du centre se disent satisfaits des heures d'ouverture du centre. Voici les résultats de la première sous-question de la question n° 13 :

	<u>Total</u>
Satisfait(e)s	68
Non satisfait(e)s	0
Pas de réponse	6

Quelques personnes cependant expriment le souhait de pouvoir être reçues sur l'heure du midi.

Par rapport aux attitudes du consultant (disponibilité, compréhension, accueil...), les réponses sont les suivantes :

	<u>Total</u>
Satisfait(e)s	71
Non satisfait(e)s	0
Pas de réponse	3

Les répondants au questionnaire qui explicitent leur réponse soulignent la chaleur, la compréhension et la bonne humeur des consultants du centre.

Enfin, par rapport aux résultats obtenus à la suite de l'entrevue (information plus claire sur les programmes, orientation plus précise, ...), on obtient les résultats suivants :

	<u>Total</u>
Satisfait(e)s	64
Non satisfait(e)s	4
Pas de réponse	6

Le taux de satisfaction est ici légèrement inférieur. Les raisons de l'insatisfaction sont les suivantes : réponse vague, manque d'informations précises sur des contenus de cours spécifiques, manque d'information sur les programmes de l'Université de Montréal, sur les prérequis des autres facultés, manque d'informations sur les programmes des autres universités, absence de réponse à la suite d'une demande d'examen de dossier; on aimerait qu'il y ait plus de documentation et notamment sur les programmes de maîtrises.

La majorité des personnes se disent satisfaites des informations reçues et remercient la F.E.P. de ce service.

La question n° 14 voulait recueillir des informations sur les suites à la rencontre avec le personnel du centre d'accueil.

La première sous-question de cette question demandait si le candidat, à la suite de sa rencontre avec le consultant du centre d'accueil, était parvenu à une décision quant à son choix de programme. Voici les résultats de cette question :

	<u>Total</u>
Oui	65
Non	6
Pas de réponse	3



La deuxième sous-question demandait si les personnes, à la suite de leur décision, avait entrepris des démarches en vue de se faire admettre au programme de leur choix. Voici les résultats de cette question :

	<u>Total</u>
Oui	63
Non	9
Pas de réponse	2

Programmes choisis

F.E.P.

Animation	8
Animation pédagogique des bibliothèques	1
Criminologie	4
Enseignement à l'élémentaire	1
Enseignement des maths et sciences à l'élémentaire	2
Etudes québécoises	5
Information et journalisme	1
Nursing communautaire	3
Relations industrielles	4
Relations publiques	9
Sciences de la communication	1
Traduction	3

./...

F.A.S.

Mineur en sociologie	1
Maîtrise ou doctorat en psychologie	1

F.S.E.

Bacc. ès sciences de l'éducation	1
Bacc. en orthopédagogie	1

H.E.C.

Cert. en administration	2
Diplôme en sciences administratives	1

Poly

Cours en informatique	2
-----------------------	---

Théologie

Catéchèse	1
-----------	---

UQAM

Bacc. en information scolaire et professionnelle	1
Bacc. en études françaises	1

CEGEP

Général	2
Horticulture ornementale	1

Quelques personnes mentionnent qu'elles se sont inscrites à titre d'étudiantes libres :

Cours C.A.F.E.	1
Cours en études québécoises	1
Cours non identifiés	2
Cours à H.E.C.	1
Pratique du français écrit	1

Quelques répondants mentionnent qu'ils ont été refusés (Sciences de l'éducation : 2) et d'autres affirment qu'ils entreprendront des démarches en vue de la session de l'hiver 1977.

Mentionnons enfin que seulement deux personnes n'ont pas répondu à cet item de la question n° 14.

La troisième sous-question de la question n° 14 demandait aux répondants qui avaient commencé leur programme d'études s'ils en étaient satisfaits. Les résultats obtenus sont les suivants :

	<u>Total</u>
Oui	41
Non	4
Pas de réponse	29

qu'on ne leur avait pas fait de suggestion en ce sens, ou bien que de telles démarches n'étaient pas nécessaires dans leur cas.

Une personne affirme avoir tenté les démarches suggérées, mais que, devant l'impossibilité de rejoindre les ressources en question, elle s'est découragée et a abandonné.

La dernière partie du questionnaire cherchait à identifier des attentes, des voies de développement et des suggestions tant en rapport avec le centre d'accueil qu'en rapport avec la Faculté de l'éducation permanente.

La question n° 15 demandait aux personnes reçues au centre d'accueil de la F.E.P. d'identifier les services que, à leur avis, le centre d'accueil devrait offrir en plus de ceux qu'il offre actuellement.

La suggestion qui semble prévaloir est celle de pourvoir le centre d'accueil des services d'un orienteur professionnel qui pourrait, entre autres, administrer des tests de goûts, d'aptitudes, de quotient intellectuel, de classement et d'orientation.

Certaines personnes souhaiteraient qu'il y ait des rencontres de groupes pour fins d'orientation; ces rencontres s'avèreraient utiles particulièrement pour les candidats qui achèvent leur candidature à un certificat.

On suggère également que soient organisées des rencontres d'intégration pour les nouveaux candidats de la F.E.P.

Quelques personnes souhaitent être informées du règlement pédagogique de la F.E.P., des procédures d'admission, d'inscription, des horaires, des services généraux de l'université, des services aux étudiants, des cours des autres universités, etc...

Une personne mentionne l'utilité, pour le centre, de disposer d'un spécialiste en équivalences.

Une autre personne demande au centre d'accueil de régler les problèmes financiers, i.e. les problèmes de facturation.

Enfin, une personne s'attend à ce que le centre d'accueil se donne comme tâche de recueillir les besoins de la clientèle.

La question n° 16 demandait si la F.E.P., en plus des programmes offerts actuellement, devrait offrir d'autres programmes.

Voici à ce sujet les réponses recueillies :

Administration générale	1
Administration scolaire (certificat ou diplôme)	1
Arts	2
Arts plastiques (peinture, sculpture, céramique, ect...)	1
Criminologie (baccalauréat)	2
Droit	4
Education physique	1
Enseignement préscolaire et élémentaire	1
Géographie	1

./...

Gestion d'hôpital (certificat d'une durée d'un an)	1
Histoire	1
Histoire de l'art	2
Informatique	2
Journalisme	1
Lettres et littérature	1
Nutrition (maîtrise)	1
Psychologie (certificat avec possibilité d'obtenir le bacc. spécialisé)	4
Sciences de l'éducation (programmes en)	1
Service social	1
Sexologie	1
Sociologie	2
Tourisme et hôtellerie	1

Une personne souhaite que la F.E.P. offre les mêmes programmes de baccalauréats que ceux qui sont offerts le jour; quelques personnes (3) souhaitent que la F.E.P. offre des baccalauréats de même qualité que ceux qui sont offerts le jour; une personne affirme que beaucoup de cours du jour devraient être offerts le soir comme cela se fait dans les CEGEP; deux personnes souhaitent que la F.E.P. offre des enseignements le jour.

Trois personnes espèrent qu'il leur sera possible d'accéder à temps partiel à des programmes de maîtrises.

Quelques personnes suggèrent l'idée de programmes de perfectionnement : soit dans le cadre de certaines professions techniques, soit pour les personnes détenant 18 ou 19 ans de scolarité.

Une personne souhaite que la F.E.P. organise des stages sportifs et des voyages culturels. Une personne insiste sur les cours hors campus tandis qu'une autre suggère que la F.E.P. organise des cours de français débutant à différentes périodes durant chacun des trimestres.

Enfin une personne souhaite que le certificat de relations interpersonnelles, tout en étant modifié dans sa formule, soit offert de nouveau.

La dernière question n° 17 invitait les répondants à faire part de leurs commentaires et suggestions. Des 74 répondants, 39 (52.7%) l'ont fait.

Un certain nombre de personnes se sont contentées de souligner la qualité du service offert par le centre d'accueil et de féliciter la F.E.P. pour cette heureuse initiative.

D'autres personnes ont formulé des remarques qui concernent directement le centre d'accueil :

- On devrait faire connaître davantage le centre d'accueil par la publicité.
- Le centre d'accueil devrait être ouvert le midi, le soir et les fins de semaine.

./...

- Le centre d'accueil devrait offrir les services d'un conseiller en orientation qui pourrait administrer des tests de goûts, d'aptitudes, d'intérêts, etc. ...
- L'on souhaite que le personnel du centre d'accueil connaisse les programmes offerts à plein temps aux adultes qui veulent se perfectionner.
- L'on souhaite que le personnel du centre d'accueil connaisse les programmes des autres universités compte tenu des spécialités et de la renommée internationale.

D'autres personnes ont formulé des remarques concernant la F.E.P. : programmes, organisation, orientations, services, etc. ...

- Deux personnes qui se réfèrent à criminologie souhaitent pouvoir poursuivre les cours du bacc. à l'intérieur du certificat et obtenir éventuellement le baccalauréat spécialisé en criminologie.
- La F.E.P. offre un choix trop limité; les cours du jour devraient être offerts le soir, v.g. droit, histoire, psychologie, sociologie, cinéma, anthropologie. ...
- On aimerait que certains programmes de la F.E.P. ne soient pas tributaires de la profession ou de l'expérience.
- Il devrait être possible pour l'étudiant adulte qui a réussi 45 crédits à la F.E.P. de poursuivre sa candidature du baccalauréat en suivant les cours du jour.
- Une personne souhaite un baccalauréat en relations publiques ainsi qu'une maîtrise en ce domaine.



- Une personne estime que la F.E.P. est trop scolaire et trop conventionnelle : on devrait varier selon les centres d'intérêts et utiliser diverses formules autres que le cours de 45 heures, v.g. conférences.
- Une personne estime que l'on devrait pouvoir choisir son programme en fonction de ses goûts et intérêts : la motivation serait plus grande et le rendement serait accru.
- Une personne pense que le fait de ne pas offrir le certificat d'information scolaire et professionnelle qui apparaît dans l'annuaire de la F.E.P. est de la fausse représentation.
- Une personne réclame la possibilité de faire des cours à domicile pour l'obtention du certificat et du baccalauréat.
- Il devrait y avoir plus de cours le samedi; on devrait offrir le même cours à des horaires différents; on devrait offrir plus de cours le soir; on devrait offrir des cours le jour; les cours de langue devraient offrir plusieurs dates de début au cours d'un trimestre.
- Une personne estime que certains cours (REP 1101) sont trop exigeants pour des étudiants adultes à temps partiel.
- Un étudiant estime que dans certains cas il y a trop d'hétérogénéité chez les étudiants de la F.E.P.
- L'on devrait publier un journal pour les étudiants adultes qui contiendrait informations et potins.

Enfin d'autres personnes adressent des remarques à l'Université :

- Les locaux prêtés à l'U.M. devraient être ouverts aux heures indiquées (il est malheureux d'attendre des demi-heures et de se faire dire que le cours n'a pas lieu tel soir).
- Une personne qui n'a pas fait son CEGEP (elle a 21 ans, 5 ans d'expérience de travail et a terminé son secondaire V) demande comment elle pourrait être admise à la F.S.E.
- Une personne se plaint d'avoir été refusée à la F.S.E. (on la dit non préparée suffisamment et elle pense que c'est parce qu'elle a fait des études à Sir Georges Williams).
- Une personne se plaint de la complexité administrative de l'inscription aux cours offerts dans le cadre des ententes interuniversitaires.
- Les cafétérias de l'U.M. devraient être ouvertes en fin de semaine.
- Difficultés de stationnement pour les gens qui viennent à l'U.M.
- On se plaint des difficultés pour le paiement des frais de scolarité.

./...

2.- Résultats du questionnaire à l'intention des personnes dirigées par le personnel du centre d'accueil vers le service d'orientation et de consultation psychologique de l'université.

Le 8 octobre, nous avons fait parvenir aux 11 personnes dirigées par nous au S.O.C.P. un questionnaire. Au début de novembre, 4 (36.3%) questionnaires remplis étaient revenus. Il est à noter que la date de retour indiquée était le 18 octobre et que nous n'avons pas envoyé de lettre de rappel.

La première partie du questionnaire cherchait à recueillir des informations sur les répondants quant à leur sexe, leur statut civil, leur citoyenneté, leur âge, leur scolarité, leur emploi et la source par laquelle ils ont appris l'existence du centre d'accueil.

Voici quelques tableaux illustrant les données recueillies :

<u>Sexe</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
	4	0	4

<u>Statut civil</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
Marié	0	0	0
Célibataire	3	0	3
Veuf, séparé, divorcé	1	0	1
Prêtre, religieux	0	0	0

<u>Citoyenneté</u>	<u>Total</u>
Canadien	4
Immigrant reçu	0
Autre	0

<u>Age</u>	<u>Total</u>
Moins de 25 ans	0
25 à 30 ans	3
31 à 35 ans	1
36 à 40 ans	0
40 ans et plus	0

<u>Scolarité</u>	<u>Total</u>
Moins de 10 ans	0
11e et 12e année	2
D.E.C.	0
13 ans et plus	2

<u>Emploi rémunéré</u>	<u>Total</u>
Oui	3
Non	1

L'une des personnes dirigées vers le S.O.C.P. est ménagère tandis que les autres exercent les fonctions suivantes : technicienne en radiologie médicale, contremaître, gestionnaire.

Connaissance de l'existence du centre d'accueil

Par une téléphoniste de la F.L.P.	0
Par un responsable de programme	1
Par l'annuaire	3
Par un professeur de l'université	0
Par un des membres du personnel des services aux étudiants	0
Par un étudiant de la F.E.P.	0
Autre	0

La deuxième partie du questionnaire visait à découvrir l'accessibilité du S.O.C.P. et le mode d'utilisation de ce service par les étudiants adultes.

La question n° 10 demandait si le candidat avait pu entrer rapidement en contact avec le S.O.C.P. Voici les réponses :

Oui	4
Non	0

La question n° 11 demandait au candidat combien de temps il avait dû attendre pour son premier rendez-vous avec un des professionnels du S.O.C.P. Les résultats sont les suivants :

Moins d'une semaine	1
Moins de deux semaines	1
Moins de trois semaines	2
Un mois ou plus	0

La question n° 12 demandait combien de fois le candidat avait rencontré le professionnel du S.O.C.P. Voici les réponses :

Aucune	0
Une fois	0
Deux fois	2
Trois fois	2
Plus de trois fois	0

La question n° 13 demandait si un plan de rencontres avec le professionnel du S.O.C.P. avait été établi. Les réponses sont les suivantes :

Oui	3
Non	1

La dernière partie du questionnaire cherchait à connaître l'appréciation des usagers du S.O.C.P.

La question n° 14 demandait aux personnes dirigées vers le S.O.C.P. d'identifier leur degré de satisfaction du service offert. Voici les résultats :

Très peu satisfait	0
Peu satisfait	0
Plus ou moins satisfait	1
Satisfait	1
Très satisfait	2

La question n° 15 cherchait à identifier l'objet de la satisfaction et se formulait ainsi :

"Croyez-vous que le service offert vous aide et vous aidera dans votre démarche?" Voici les réponses :

Oui	4
Non	0

Une des personnes affirme que la rencontre avec le conseiller en orientation lui a permis de constater que l'orientation à laquelle elle songeait ne lui convenait pas. Cette rencontre lui a en outre permis de penser à des possibilités nouvelles.

Une autre personne, tout en se disant plus ou moins satisfaite quant à une orientation concrète, reconnaît que ses rencontres avec le conseiller en orientation lui ont permis de mieux se connaître, ce qui en retour lui permettra à l'avenir de s'orienter plus adéquatement sinon dans son travail du moins dans ses loisirs.

Une autre personne affirme qu'au S.O.C.P. tout a été mis en oeuvre pour l'aider à s'orienter. Elle estime que le processus se déroule bien et se dit très confiante.

La dernière personne estime que le S.O.C.P. lui a été utile pour une nouvelle orientation de choix de cours.



La question n° 16 qui voulait prolonger la question précédente se formulait ainsi :

"Avez-vous l'intention de continuer à utiliser ce service jusqu'à ce que vous ayez résolu la ou les difficultés qui vous préoccupent?"

Voici les résultats :

Oui	3
Non	1

La personne qui répond par la négative estime qu'étant donné sa situation, elle trouverait une aide plus efficace dans un Centre de main-d'oeuvre.

Une des personnes qui répond par l'affirmative désire s'informer et retourner voir le conseiller en orientation avant son choix définitif tandis que l'autre dit n'avoir plus besoin de ce service pour l'instant, mais qu'elle n'hésiterait pas à y recourir de nouveau, si besoin était.

Enfin une dernière question invitait les répondants à y aller librement de leurs commentaires et suggestions.

Trois des quatre répondants au questionnaire acceptent de répondre à cette dernière question.

La première estime que le test qu'elle a subi devrait être administré à tous les candidats de la F.E.P.. Il leur permettrait de mieux se connaître et de prendre conscience de possibilités insoupçonnées.

La deuxième, tout en estimant que les services du S.O.C.P. lui ont été utiles, pense que l'université et le gouvernement devraient procéder à des études sur les débouchés sur le marché du travail de façon à éviter l'accroissement des diplômés chômeurs.

Enfin la dernière personne souhaiterait que la F.E.P. accroisse les services du centre d'accueil et elle se demande pourquoi les détenteurs du baccalauréat multidisciplinaire de la F.E.P. ne sont pas admissibles à la maîtrise. S'agit-il là de préjugés discriminatoires?

### 3.- Conclusions

Les résultats des deux questionnaires dont nous venons de faire état dans le présent rapport semblent confirmer, pour une large part, l'analyse que nous avons faite de nos réalisations ainsi que les mesures que nous avons préconisées afin d'améliorer la qualité des services offerts par le centre d'accueil de la F.E.P. (cf. Rapport du centre d'accueil, 1er novembre 1976).

Les usagers du centre d'accueil sont satisfaits de la tâche accomplie par le personnel du centre et remercient la F.E.P. de cette heureuse initiative. Ils souhaitent cependant que le centre soit mieux connu, qu'il dispose d'une information plus complète et plus adéquate et qu'un professionnel de l'orientation y soit rattaché.

./...

Les candidats dirigés vers le Service d'orientation et de consultation psychologique de l'université se disent satisfaits, à l'exception d'une personne qui avoue avoir davantage besoin d'un conseiller en main-d'oeuvre que d'un conseiller en orientation; elle déplore le peu de renseignements accessibles aux diplômés de l'université en ce qui concerne les débouchés sur le marché du travail.

A la suite de ces observations ainsi que de nos propres constatations, il nous semble nécessaire d'entreprendre, dès que possible, une campagne de publicité sur le centre d'accueil de la F.E.P., d'améliorer et d'élargir l'information dont dispose le centre, d'accentuer pour le moins les relations avec le Service d'orientation et de consultation psychologique de l'université et d'examiner diverses hypothèses de collaboration avec le Centre de main-d'oeuvre du Canada.

A part quelques rares exceptions, les attentes formulées par les répondants aux questionnaires se situent apparemment dans une perspective conventionnelle : droit, psychologie sont les programmes les plus en demande. Tout en réclamant la pleine accessibilité aux programmes traditionnels de l'université, les adultes souhaitent l'instauration d'un régime particulier qui tiendrait compte de leur condition d'adulte, ce qui suppose des modifications de programmes, des conditions d'admission plus souples, des horaires flexibles, la possibilité d'études à temps partiel, etc. ...

./...

Le caractère conventionnel de ces attentes nous pose cependant des questions et nous amène en particulier à nous interroger sur ce que ces attentes signifient au juste pour les adultes. Quand, par exemple, un adulte demande à être admis à un programme de psychologie, cela ne veut pas dire nécessairement qu'il veut devenir psychologue professionnel. L'examen de son orientation et de sa motivation peut amener à découvrir une toute autre réalité : goût de connaître, désir de mieux se connaître et de mieux communiquer avec autrui, désir de résoudre certaines difficultés ...

Les demandes à l'université, et en particulier à la F.E.P. et à son centre d'accueil, sont de plus en plus complexes et diversifiées. Elles exigeront sans doute de notre part une capacité d'écoute et une ferme détermination à tout mettre en oeuvre pour élaborer avec les personnes intéressées les divers moyens susceptibles de les aider à réaliser leurs objectifs.

Il nous semble évident que le rôle de la F.E.P. et du centre d'accueil est d'aider les adultes à clarifier leur projet éducatif et à identifier les ressources adéquates. Si ce projet nécessite le recours à une ressource de l'université, il faut faire en sorte que cette ressource devienne accessible dans le cadre de la faculté impliquée ou encore dans le cadre de la F.E.P.

Quelques adultes s'attendent à ce que la F.E.P. soit novatrice dans ses projets, dans ses programmes, dans ses formules, dans ses méthodes. Il nous semble qu'il faut être très attentif à ces attentes

./...

qui peuvent indiquer des voies d'avenir, aider la F.E.P. à se doter d'une originalité propre et à tracer les lignes directrices d'un régime intégré d'éducation permanente.

Notons enfin que certains adultes expriment des attentes qui concernent les services de l'université (administration, locaux, cafétérias) et que d'autres souhaitent une pédagogie adaptée ainsi que des services aux étudiants qui pourraient correspondre davantage aux besoins des adultes (v.g. journal). Il y aura là sans doute une piste à explorer d'une part pour élaborer une pratique pédagogique centrée sur le développement de l'adulte et d'autre part pour définir et mettre en place des services aux étudiants adaptés à la population de la faculté.

Le 12 janvier 1977

Anne Bélanger  
Yvon Couture  
Pierre Loiseau  
Charles Widmer, Directeur.

ANNEXE IX

RAPPORT DU CENTRE D'ACCUEIL

En novembre 1976 et en janvier 1977, le centre d'accueil publiait son premier rapport. Ce rapport comportait deux parties : la première (1er novembre 1976) se référait à l'expérience vécue par le personnel du centre d'accueil et touchait la population reçue, les services rendus et les difficultés rencontrées ainsi qu'un ensemble de mesures susceptibles d'améliorer la qualité du service offert; la deuxième (12 janvier 1977) faisait état des résultats de deux questionnaires administrés aux personnes reçues au centre d'accueil et mettait en relief leur appréciation des services rendus tant de la part du centre que du service d'orientation et de consultation psychologique de l'Université.

Dans le présent rapport, il sera essentiellement question de l'expérience de l'accueil des adultes au centre, de septembre 1976 à janvier 1977.

La première partie de ce rapport concernera la population reçue au centre d'accueil. La deuxième partie visera à dégager les caractéristiques principales de cette seconde expérience. La troisième partie fera état de quelques initiatives de développement.

Il est à noter que les données dégagées dans ce rapport sont beaucoup plus précises que celles du premier rapport, grâce à des instruments de travail que nous nous sommes donnés : fiche de renseignements remplie par le candidat et dossier complété par le consultant.

1.- La population reçue au centre d'accueil

De la fin du mois de septembre 1976, à la fin du mois de janvier 1977, le centre d'accueil de la F.E.P. a reçu 262 personnes. Voici quelques données générales sur cette population :

<u>SEXE</u>		<u>A G E</u>				<u>ETAT CIVIL</u>			
M	F	≤ 30	30-40	40+	INC.	C	M	S-D	INC.
100	162	147	75	35	5	141	90	27	4

Ce premier tableau indique que la majorité des personnes qui se sont présentées sont des femmes (61.8% comparativement à 70.8% dans le premier rapport). On peut de plus constater que la population est relativement jeune : 147 personnes (56.1%) ont trente ans ou moins, ce qui est légèrement supérieur au pourcentage relevé dans le premier rapport (48.8%).

<u>OCCUPATION</u>					<u>ANCIEN ETUDIANT DE LA FEP</u>			<u>PROFESSION</u>					
ET.	TRA.	CHO.	MEN.	INC.	OUI	NON	INC.	ENS.	INF.	FP.	FPP.	ENT.P.	INC.
15	191	32	24	0	39	223	0	42	11	12	45	91	4

Le pourcentage des personnes qui ont un travail, même s'il a quelque peu diminué (72.9% comparativement à 80.8% dans le premier rapport), est impressionnant, tandis que les étudiants (5.7%), les chômeurs (12.2%) et

.../

les ménagères (9.2%) totalisent 27.1%. Le pourcentage des étudiants est demeuré à peu près le même que celui du premier rapport (6%); par contre le pourcentage des chômeurs (5.4%) et celui des ménagères (7.7%) ont augmenté.

Environ 14.5% des personnes reçues au centre d'accueil étaient d'anciens étudiants de la F.E.P. comparativement à 21% dans le premier rapport.

La représentation du secteur para-public (surtout si on y inclut les enseignants et les infirmières) demeure prépondérante. Il faut cependant noter que le secteur de l'entreprise privée a augmenté de façon appréciable : il est passé de 26.3% à 34.7%.

Les personnes qui détiennent un emploi pourraient être classées selon les catégories suivantes :

#### Education et rééducation (47)

Agent de recherches pédagogiques (1)  
 Agent d'unité résidentielle (1)  
 Appariteur (1)  
 Conseiller d'orientation (1)  
 Conseiller pédagogique (1)  
 Directeur des services professionnels (1)  
 Directeur d'un service universitaire (1)  
 Educateur spécialisé (6)  
 Enseignant (32)  
 Jardinière d'enfants (1)  
 Secrétaire-rédacteur (1)

#### Santé (26)

Directeur des soins infirmiers (1)  
 Hygiéniste dentaire (1)  
 Infirmière (11)  
 Infirmière auxiliaire (1)  
 Organisatrice (Croix-Rouge) (1)  
 Préposé aux archives médicales (1)  
 Préposé aux malades (2)  
 Podiatre (2)  
 Secrétaire médicale (3)  
 Technicien de laboratoire (1)  
 Technologiste médical (2)

#### Affaires et entreprises (96)

Acheteur junior (1)  
 Adjoint (syndicat agricole) (1)  
 Agent d'assurances (1)  
 Agent d'information (1)  
 Agent de voyages (1)  
 Ajusteur d'assurances (1)



- Apprenti-commerçant (1)
- Barman (1)
- Concierge (1)
- Commis (11)
- Comptable (2)
- Conseiller en gestion du personnel (1)
- Constructeur (1)
- Contractuel (1)
- Dactylo (2)
- Dessinateur (4)
- Directeur du personnel (1)
- Dispatcher (1)
- Editeur (1)
- Electricien (1)
- Entrepreneur (1)
- Garçon de table (2)
- Graphiste (2)
- Hôtesse d'accueil (1)
- Hôtesse de l'air (1)
- Imprimeur (1)
- Ingénieur (2)
- Inspecteur (1)
- Mécanicien (2)
- Officier de prêts (1)
- Opérateur (2)
- Préposé à l'équipement (1)
- Préposé de service (1)
- Pressier (1)
- Publicitaire (1)
- Réceptionniste (1)
- Réparateur de câbles (1)
- Représentant (1)
- Responsable des programmes d'information (1)
- Secrétaire (17)
- Secrétaire de direction (6)
- Serveuse de restaurant (1)
- Technicien (1)
- Technicien (Bell Canada) (1)
- Technicien (Film) (2)
- Technicien en assurance automobile (1)
- Technicien en personnel (1)
- Technicien (produits chimiques) (1)
- Téléphoniste (2)
- Traducteur (2)
- Vendeur (2)

Autres (22)

- Agent de développement (Loisir) (2)
- Agent de recherche (1)
- Animateur (Radio-Canada) (1)

- Annonceur-réalisateur (1)
- Astrologue (1)
- Avocat (1)
- Chauffeur (3)
- Coordonnateur de ressources (base plein air) (1)
- Comédienne (1)
- Dessinatrice de costumes à Radio-Canada (1)
- Directeur d'un centre de loisir (1)
- Interviewer (1)
- Membre de la G.R.C. (2)
- Militaire (1)
- Policier (1)
- Policier militaire (1)
- Préposé à l'accueil (Ministère du tourisme) (1)
- Speaker-radio (1)

<u>MOMENT DE LA VISITE</u>					<u>ANNEES DE SCOLARITE</u>					<u>DEMANDE D'INFORMATION</u>				<u>DEMANDE D'ORIENTATION</u>
S	O	N	D	J	10	11-12	DEC	13	INC.	P.FEP	P.U.	A.P.	AUTRE	
5	25	112	66	54	3	92	51(24)	136	4	151	126	24	10	16

Plus de la moitié des personnes (54.2%) se sont présentées avant le 1er décembre et 42.7% l'ont fait durant le mois de novembre. Un certain nombre de personnes se sont présentées dans une perspective de long terme : elles venaient s'enquérir de diverses possibilités et songeaient à entreprendre des études en septembre 1977.

La scolarité des personnes est élevée. Le nombre de détenteurs d'un D.E.C. est de 51 et 24 d'entre eux ont poursuivi des études au-delà du D.E.C. Le pourcentage des détenteurs d'un D.E.C. est passé de 13.3% à 19.4%.

Les demandes d'information concernent tout autant d'autres ressources que celles de la F.E.P.. Voici une série de tableaux synthétisant ces demandes compte tenu du nombre de demandes pour chacun des programmes :

a) Demandes relatives aux programmes de la F.E.P.

- Animation (19)
- Animation de la vie étudiante (3)
- Animation pédagogique des bibliothèques (1)
- Coopération (2)
- Criminologie (12)
- Enseignement à l'élémentaire (3)
- Enseignement de l'anglais, langue seconde, à l'élémentaire (3)
- Enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire (0)
- Enseignement des mathématiques au secondaire (0)
- Enseignement des mathématiques et des sciences à l'élémentaire (1)
- Enseignement du français, langue maternelle, à l'élémentaire (0)
- Enseignement du français au secondaire (0)
- Enseignement du français, langue seconde (5)
- Etudes québécoises (10)
- Gérontologie (6)
- Information et journalisme (9)

.../x

- Information scolaire et professionnelle (3)
- Loisir (4)
- Nursing communautaire (10)
- Nursing clinique (2)
- Organisation des soins et éducation en nursing (0)
- Perfectionnement des maîtres en musique à l'élémentaire (0)
- Publicité (6)
- Recherche opérationnelle (0)
- Récréation (5)
- Relations industrielles I (13)
- Relations industrielles II (1)
- Relations interpersonnelles (0)
- Relations publiques (40)
- Sciences de la communication (7)
- Sciences familiales (0)
- Traduction I (10)
- Traduction II (1)
- Banque de cours crédités (surtout les cours de langues) (4)

b) Demandes relatives aux programmes des facultés, écoles ou départements de l'Université de Montréal.

Faculté de l'aménagement

Architecture (1)

Faculté des arts et des sciences

- Bibliothéconomie (1)
- Biochimie (1)
- Chimie (1)
- Etudes allemandes (1)
- Etudes anglaises (1)
- Etudes françaises (2)
- Etudes hispaniques (2)
- Histoire (1)
- Histoire de l'art (1)
- Arts plastiques (4)
- Etudes cinématographiques (2)
- Informatique (5)
- Mathématiques (2)
- Certificat de mathématiques (1)
- Philosophie (3)
- Physique (1)
- Psycho-éducation (5)
- Psychologie (10)
- Sciences de la communication (2)
- Relations industrielles (1)
- Sciences biologiques (1)
- Service social (5)

Sociologie (2)  
Mineur Hétérogène (7)  
Faculté de droit (8)

Faculté de médecine

Administration de la santé (1)  
Médecine (3)  
Ergothérapie (2)  
Physiothérapie (2)  
Certificat de gestion d'hôpital (1)

Faculté de médecine dentaire (1)

Faculté de médecine vétérinaire (2)

Faculté de musique (3)

Faculté des sciences de l'éducation

Administration scolaire (1)  
Andragogie (2)  
Certificat de pédagogie audio-visuelle (2)  
Orthopédagogie (6)  
Préscolaire et élémentaire (5)  
Programme de perfectionnement des maîtres en français (1)  
Psycho-pédagogie (8)

Faculté de théologie

Catéchèse (1)  
Etudes pastorales (2)  
Sciences de la religion (1)  
Département d'éducation physique (3)

Ecole des hautes études commerciales

Diplôme en sciences administratives (2)  
Diplôme en sciences comptables (10)  
Gestion d'entreprise (6)  
Gestion du marketing (6)  
Gestion du personnel (9)  
Gestion financière (8)

Ecole polytechnique

Génie civil (1)  
Demande d'informations sur les certificats (1)

c) Demandes relatives à des programmes offerts par d'autres universités.

- Baccalauréat en technologie (1)
- Communication of Arts (1)
- Information scolaire et professionnelle (1)
- Relations humaines (4)
- Sexologie (1)

d) Demandes relatives à des programmes offerts par les cégeps

- Electrotechnique (1)
- Techniques de garderies (1)
- Techniques d'assistance sociale (1)
- Techniques infirmières (1)

e) Autres demandes

- Parapsychologie (1)
- Psycho-icongraphie (1)
- Recherche commerciale (1)
- Technique de créativité (1)
- Recherche d'emplois (2)
- Personnes dirigées vers le CEGEP de Rosemont (3)

2.- Principales caractéristiques de cette seconde expérience

Nous pouvons affirmer dès le départ que cette seconde expérience d'accueil nous apparaît assez semblable à la première. Aussi pourrions-nous reprendre ici tout ce que nous avons dit sur les services rendus et les difficultés rencontrées (Rapport du centre d'accueil, 1er novembre 1976, pp. 5-8).

La principale caractéristique de cette seconde expérience réside dans le fait que nous étions davantage habilités à remplir les rôles et les fonctions que nous avons identifiés dans un premier temps. Une meilleure connaissance des divers programmes, des contacts avec les facultés, écoles ou départements, nous ont permis de fournir des renseignements plus adéquats et d'aider de façon plus efficace les candidats dans leur orientation. Le registre des possibilités à offrir aux candidats s'est amplifié et s'est diversifié.

L'augmentation du pourcentage des chômeurs et des ménagères qui veulent retourner sur le marché du travail, nous a fait prendre une conscience plus vive de la nécessité de nous occuper du problème du placement et de mettre au point un programme pour les femmes qui veulent retourner sur le marché du travail.

Divers témoignages nous incitent à penser que nous répondons à un réel besoin et que notre travail est hautement apprécié tant de la part des usagers que des facultés, écoles ou départements de l'Université. Nous constatons que plusieurs usagers du centre ont connu notre existence par des amis ou des collègues qui s'étaient déjà prévalu de nos services. Il en va de même des facultés, écoles ou départements de l'Université qui suggèrent à des personnes de s'adresser à nous.

3.- Perspectives de développement

Durant les prochains mois, nous aimerions nous arrêter aux priorités suivantes :

- a) Améliorer la qualité de l'information sur les divers programmes et accentuer les relations avec les facultés, écoles ou départements. Des rencontres ont déjà eu lieu avec des personnes de la Faculté des sciences de l'éducation et de la Faculté des arts et des sciences. Une collaboration plus étroite avec la responsable de l'information scolaire et professionnelle du Service d'orientation et de consultation psychologique est souhaitable et un projet en ce sens nous sera bientôt soumis.
- b) Examiner diverses hypothèses de collaboration avec le centre de placement de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et avec le centre de placement de l'Université. Il s'agirait là d'une solution à court terme, la solution idéale nous apparaissant celle d'avoir sur place un agent de placement qui pourrait prendre connaissance de notre clientèle et développer un réseau de relations avec les employeurs éventuels. Un tel centre de placement serait à la fois utile à ceux qui se cherchent un emploi et à ceux qui recherchent une promotion ou qui tentent un changement de carrière.
- c) Mettre au point un programme destiné aux femmes qui veulent retourner sur le marché du travail. Il y aura à suivre de près les diverses expériences qui sont tentées en ce sens et particulièrement celle du Y.W.C.A. avec laquelle d'ailleurs nous sommes déjà en contact.

.../X

1  
124

- d) Envisager la possibilité de diverses activités en collaboration avec le Service d'orientation et de consultation psychologique de l'Université (cf. Annexe).
- e) Assurer le support de certains étudiants admis à des conditions particulières ou sous un régime pédagogique particulier.

Nous pensons enfin que pour rendre possible, dans un avenir prochain, l'actualisation de ces diverses priorités, il faut accorder au centre d'accueil un troisième poste à plein temps. L'octroi d'un tel poste permettrait au directeur du centre d'accueil de se concentrer d'avantage sur les orientations, sur le développement et sur les relations avec les diverses composantes de la F.E.P., de l'Université et des milieux intéressés.

Le 30 mars 1977

Anne Bélanger  
Yvon Couture  
Pierre Loiseau  
Charles Widmer, Directeur.



ANNEXE X

RAPPORT DU CENTRE D'ACCUEIL

Le présent rapport est un complément du rapport du centre d'accueil en date du 19 décembre 1977 (Cf. CA-77-12). Il fait état des résultats de deux questionnaires administrés aux personnes reçues au centre de mai 1977 à août 1977 inclusivement. Ces résultats mettent en relief l'appréciation des usagers du centre d'accueil des adultes et les améliorations souhaitées tant de la part de ce centre que de l'Université de Montréal.

1.- Résultats du questionnaire à l'intention des personnes reçues au centre d'accueil des adultes de l'Université de Montréal de mai 1977 à août 1977 inclusivement.

Le 20 janvier 1978, 390 questionnaires ont été expédiés et, le 1er mars, 90 questionnaires remplis (23.1%) étaient revenus. Il est à noter qu'aucune lettre de rappel n'a été envoyée et que la date de retour indiquée était le 17 février 1978.\*

La première partie du questionnaire visait à recueillir des informations sur l'identité des personnes reçues au centre d'accueil : statut civil, citoyenneté, âge, sexe, scolarité, emploi.

---

\* Un certain nombre de questionnaires nous ont été retournés par suite d'un changement d'adresse. On peut supposer que si ces personnes avaient été rejointes, le pourcentage de réponses aurait pu être légèrement supérieur.

...X

Sur 90 répondants au questionnaire, 62 (68.9%) sont des femmes et 28 (31.1%) sont des hommes.

Voici différents tableaux illustrant les données recueillies quant au statut civil, la citoyenneté, l'âge, la scolarité et l'emploi :

<u>Statut civil</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
Marié(e)	21	17	38
Célibataire	31	10	41
Veuf(ve), séparé(e), divorcé(e)	10	1	11
Prêtre, religieux(se)	0	0	0
<u>Total</u>	62	28	90

<u>Citoyenneté</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
Canadien	59	27	86
Immigrant reçu	1	1	2
Pas de réponse	2	0	2
<u>Total</u>	62	28	90

.../X

<u>Age</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
20 ans et moins	5	1	6
21 à 25 ans	16	7	23
26 à 30 ans	14	5	19
31 à 35 ans	10	5	15
36 à 40 ans	7	4	11
41 ans et plus	10	5	15
Pas de réponse	0	1	1
<u>Total</u>	62	28	90

<u>Scolarité</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
10 ans et moins	0	0	0
11e - 12e année	18	9	27
D.E.C.	15	6	21
13 ans et plus	29(4)	12(2)	41
Pas de réponse	0	1	1
<u>Total</u>	62	28	90

Note : Parmi les personnes détenant une scolarité de 13 ans et plus, 4 femmes et 2 hommes ont complété un D.E.C.

.../A

<u>Emploi rémunéré</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
Oui	47	23	70
Non	15	4	19
Pas de réponse	0	1	1
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	62	27	90

Les personnes qui ne détiennent pas un emploi rémunéré se répartissent comme suit : chômeur (7), étudiant (5), ménagère (7).

Les personnes qui détiennent un emploi pourraient être classées selon les catégories suivantes :

Education et rééducation (18)

- Adjoint au directeur (1)
- Agent de la fréquentation scolaire (1)
- Conseiller en orientation (adultes) (1)
- Conseiller pédagogique (adultes) (1)
- Coordonnateur (1)
- Educateur (1)
- Enseignant (10)
- Principal adjoint (1)
- Surveillant en institution pénale (1)

Santé (8)

- Coordonnateur du personnel (1)
- Directeur général (1)
- Hygiéniste dentaire (1)
- Infirmier (4)
- Responsable du département de radiologie (1)

.../A

Affaires et entreprises (36)

- Agent de bureau (3)
- Agent de voyage (1)
- Agent d'information (1)
- Analyste (1)
- Barman (1)
- Caissier (1)
- Commis (4)
- Cuisinier (1)
- Directeur de projet (2)
- Directeur-adjoint (2)
- Directeur de banque (1)
- Directeur (équipe de programmeurs-analystes) (1)
- Garçon de table (1)
- Gérant (1)
- Graphiste-concepteur (1)
- Hôtesse (1)
- Journalier (1)
- Ordonnancier (service des achats) (1)
- Président de compagnie (1)
- Programmeur (1)
- Réceptionniste (2)
- Représentant (1)
- Secrétaire de direction (2)
- Secrétaire (3)
- Service de crédit (1)

Autres (8)

- Aide en alimentation (1)
- Agent de sécurité (1)
- Directeur d'école de ski (1)
- Fonctionnaire fédéral (1)
- Fonctionnaire provincial (2)
- Recherchiste (1)
- Technicien en loisirs et sports (1)

.../X

La deuxième partie du questionnaire visait à vérifier la qualité du service offert par le centre d'accueil des adultes : source de la connaissance de l'existence du centre, accessibilité, satisfaction, suites à la rencontre avec le personnel du centre.

La question n° 9 cherchait à identifier comment les personnes avaient appris l'existence du centre d'accueil des adultes. Voici sous forme de tableau les réponses à cette question :

	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
Par une téléphoniste de la F.E.P.	15	5	20
Par un responsable de programme	7	4	11
Par l'annuaire	10	7	17
Par un professeur de l'U.M.	3	1	4
Par un des membres du personnel des S.A.E.	3	4	7
Par un étudiant de l'U.M.	11	9	20
Autres	13	5	18
Pas de réponse	0	0	0

La question n° 10 voulait vérifier si le contact avec le centre d'accueil des adultes avait été facile. Voici les réponses :

	<u>Total</u>
Oui	88
Non	2
Pas de réponse	0

La question n<sup>o</sup> 11 cherchait à savoir si la personne qui s'adressait au centre d'accueil devait attendre plus ou moins longtemps pour un rendez-vous avec un des membres du personnel du centre.

Les résultats sont les suivants :

	<u>Total</u>
Moins d'une semaine	73
Plus d'une semaine	14
Pas de réponse	3

Les questions nos 12 et 13 voulaient recueillir des informations sur la satisfaction des personnes reçues au centre d'accueil des adultes par rapport au service offert.

La question n<sup>o</sup> 12 se formulait ainsi : "D'une manière générale êtes-vous satisfait(e) de votre rencontre avec la personne du centre d'accueil?" Voici les résultats :

	<u>Total</u>
Oui	78
Non	10
Pas de réponse	2

Le taux de satisfaction (88.7%) est fort élevé (82.3% dans le rapport précédent, cf. CA-77-12). Les personnes insatisfaites appuient leur insatisfaction sur les raisons suivantes : manque d'encouragement, démarche non suffisamment approfondie, manque de compréhension et de sympathie, manque de connaissances suffisantes dans un domaine donné. Une personne s'estime lésée parce qu'on aurait exigé d'elle le paiement des frais d'inscription au moment de l'inscription. Une autre personne souhaiterait une meilleure collaboration entre la F.E.P. et les services aux étudiants. Enfin, une autre personne se dit amèrement déçue de l'accueil qui lui a été réservé à l'Université à la suite de sa consultation au centre d'accueil.

Les personnes satisfaites soulignent la qualité de l'accueil et de l'information ainsi que de l'efficacité de l'aide reçue. Le contact personnel avec les consultants du centre constitue pour les adultes un stimulant et les encourage à poursuivre leur démarche entreprise au centre d'accueil.

La question n<sup>o</sup> 13 voulait préciser l'objet de la satisfaction des personnes reçues au centre d'accueil des adultes.

Par rapport aux heures d'ouverture du centre, les réponses sont les suivantes :

	<u>Total</u>
Satisfait(e)s	86
Non satisfait(e)s	2
Pas de réponse	2

.../A



Plusieurs adultes disent apprécier la formule du rendez-vous ainsi que la possibilité d'en obtenir un rapidement. On apprécie la possibilité du rendez-vous en soirée. Une personne se plaint de la difficulté du stationnement tandis qu'une autre estimerait utile la possibilité d'un service téléphonique durant l'heure du déjeuner.

Par rapport aux attitudes du consultant (disponibilité, compréhension, accueil, ...) les réponses sont les suivantes :

	<u>Total</u>
Satisfait(e)s	81
Non satisfait(e)s	5
Plus ou moins satisfait(e)s	2
Pas de réponse	2

Les personnes qui explicitent leur réponse signalent l'accueil chaleureux et positif, l'amabilité, la courtoisie, la capacité d'établir une relation de confiance réciproque, l'ouverture, le souci réel d'aider, l'efficacité, la compréhension. On souligne le fait que les consultants du centre d'accueil savent écouter, prennent le temps de fournir les explications souhaitées et cherchent à répondre de façon adéquate aux questions posées. Cette relation de personne à personne stimule les adultes et les encourage dans leur recherche..

Enfin, par rapport aux résultats obtenus à la suite de l'entrevue (information plus claire sur les programmes, orientation plus précise, etc. ...), on obtient les résultats suivants :

.../X

	<u>Total</u>
Satisfait(e)s	61
Non satisfait(e)	16
Plus ou moins satisfait(e)s	4
Pas de réponse	3

La majorité des personnes se disent satisfaites des résultats obtenus : renseignements précis et adéquats, information qui aide à clarifier, réponse valable compte tenu des besoins et des attentes, approfondissement des objectifs personnels, bonne initiation au fonctionnement de l'Université et particulièrement de la F.E.P., aide efficace à la clarification de possibilités diverses ayant comme conséquence la possibilité d'un meilleur choix, aide à l'orientation soignée, counseling judicieux, conseils précieux pour la recherche d'un nouvel emploi et l'acheminement vers une nouvelle carrière, compétence professionnelle des consultants dans leur tâche d'information et d'aide à l'orientation des candidats.

Les personnes insatisfaites invoquent les raisons suivantes : une personne se plaint d'avoir obtenu trop d'information, ce qui a eu pour effet de la laisser dans un état de confusion; une autre personne, qui se trouvait dans un état qui la rendait incapable de prendre une décision seule, aurait souhaité des directives et non des suggestions; une autre personne aurait aimé pouvoir approfondir davantage son orientation; enfin une autre personne estime que les informations dont on lui a fait part étaient nettement insuffisantes.

.../X

La question n<sup>o</sup> 14 voulait recueillir des informations sur les suites de la rencontre avec le personnel du centre d'accueil.

La première sous-question de cette question demandait si le candidat, à la suite de sa rencontre avec le consultant du centre d'accueil, était parvenu à une décision quant à son choix de programme. Voici les résultats de cette question :

	<u>Total</u>
Oui	74
Non	14
Pas de réponse	2

Programmes choisis

Faculté des arts et des sciences

- Etudes françaises (2)
- Histoire de l'art (2)
- Mineur en communication (1)
- Sciences biologiques (1)
- Science politique (1)
- Programme hétérogène (1)
- Cours à titre d'étudiant libre (1)

Faculté de droit (2)

Faculté de l'éducation permanente

- Animation (5)
- Animation de la vie étudiante (1)
- Criminologie (2)
- Culture et civilisation (2)
- Enseignement du français, langue seconde (1)
- Etudes québécoises (1)
- Gérontologie (1)
- Information et journalisme (2)
- Loisir (1)
- Nursing communautaire (3)
- Récréation (2)
- Relations industrielles I (4)
- Relations publiques (7)
- Traduction I (2)

Cours : français oral (1)  
           méthode de travail intellectuel (1)  
           pratique du français écrit (1)

Faculté des études supérieures

- Maîtrise en administration des services de santé (1)
- Maîtrise en andragogie (1)
- Maîtrise en enseignement secondaire et collégial (1)
- Maîtrise en psychologie (1)

Faculté des sciences de l'éducation

- Certificat en andragogie (1)
- Certificat en technologie éducationnelle (1)
- Baccalauréat en orthopédagogie (1)

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

- Certificat en gestion d'entreprise (1)
- Diplôme en sciences comptables (1)
- Baccalauréat en administration des affaires (1)

Ecole d'administration publique

- Maîtrise en administration publique (1)

Université du Québec à Montréal

- Baccalauréat en relations humaines (1)

C E G E P

- Cours (3)
- Techniques administratives (3)

Autres

- Cours d'électricité dans un centre de formation (1)
- Cours d'initiation à la décoration intérieure (1)

Parmi les personnes qui ne sont pas parvenues à un choix de programme à la suite de leur rencontre avec le consultant du centre d'accueil des adultes, quelques-unes explicitent leur réponse en invoquant les raisons suivantes : information insuffisante, démarche d'orientation à approfondir.

La deuxième sous-question demandait si les personnes, à la suite de leur décision, avaient entrepris des démarches en vue de se faire admettre au programme de leur choix.

Voici les résultats de cette question :

	<u>Total</u>
Oui	64
Non	21
Pas de réponse	5

Voici les raisons invoquées par les personnes qui n'ont pas entrepris de démarches en vue de l'admission au programme de leur choix: décision de remettre à plus tard le retour aux études (10), manque de ressources financières (1), études trop longues et absence de débouchés (1), le programme choisi exigeait des études à temps plein et une propédeutique injustifiée au jugement du candidat (1), le programme de maîtrise choisi n'était pas offert hors campus (1), le programme choisi n'était pas offert (1), les cours choisis n'étaient pas offerts durant le trimestre d'été (1), le programme choisi n'est pas offert par cours par correspondance (1), complexité des procédures d'admission (1).

La troisième sous-question de la question n° 14 demandait aux répondants qui avaient commencé leur programme d'études s'ils en étaient satisfaits :

	<u>Total</u>
Satisfait(e)s	52
Non satisfait(e)s	6
Pas de réponse	32

Le taux de satisfaction, si l'on fait abstraction des personnes qui ne répondent pas, est très élevé.

Les personnes qui se disent satisfaites mentionnent les raisons suivantes : les cours correspondent aux attentes, aux besoins et aux aspirations; les cours sont en relation avec l'expérience de travail (ils permettent de mieux situer son emploi, ils aident à améliorer le travail); programme orienté vers l'autonomie individuelle des apprentissages; les cours sont très

.../X

satisfaisants; programme formateur et favorisant la croissance personnelle; le programme correspond aux aptitudes personnelles et suggère des moyens en vue d'améliorer sa situation; les attitudes et la compétence des professeurs de la F.E.P. sont appréciées; les cours sont intéressants, mais quelle est leur relation avec le marché du travail; un adulte inscrit à des cours de CEGEP apprécie la qualité des cours et la compétence des professeurs.

Certaines personnes expriment de l'insatisfaction : une personne est déçue du programme choisi parce qu'il ne correspond pas à ses attentes; une autre personne a décidé de changer de programme afin de trouver un programme qui correspondrait davantage avec son emploi et ses besoins actuels; une autre personne estime que son programme présente un caractère trop technique; quelques personnes se plaignent des horaires et des possibilités limitées de choix de cours dans certains programmes; une personne aimerait se retrouver au sein d'un groupe d'adultes provenant de milieux diversifiés; une personne souhaiterait un cours à participation plus active; trois personnes estiment que l'on exige trop de travail à domicile de la part des adultes (on devrait pouvoir mieux utiliser les périodes de cours tant pour la théorie que pour les applications pratiques); une personne estime que le cours est offert de façon trop accélérée et que l'adulte doit assimiler trop de matière en un temps trop limité.

La dernière sous-question de cette question n<sup>o</sup> 14 demandait aux personnes reçues au centre d'accueil si elles avaient entrepris les démarches suggérées, lors de l'entrevue, par le consultant du centre d'accueil. Voici les réponses à cette question :

	<u>Total</u>
Oui	48
Non	21
Pas de réponse	21

Plusieurs personnes mentionnent avoir fait les démarches suggérées et être satisfaites des résultats : meilleure connaissance du ou des programmes susceptibles d'intéresser le candidat, appréciation plus juste des exigences, choix plus éclairé, etc. ... Quelques personnes se disent insatisfaites de leur démarche : une personne dit avoir reçu certaines promesses d'admission à un programme, alors que par la suite elle a été refusée pour raison de contingentement; une autre personne dit avoir écrit à la direction d'un programme en mentionnant sa visite au centre d'accueil des adultes et n'avoir jamais reçu même d'accusé de réception de sa lettre; une autre personne dit avoir rencontré la direction d'un programme et avoir été découragée; une autre personne dit n'avoir pu encore atteindre la personne suggérée; enfin une autre personne estime qu'on ne l'a pas renseignée suffisamment.

Mentionnons le fait que deux personnes ayant consulté des conseillers des cégeps se sont montrées fort satisfaites.

La dernière partie du questionnaire cherchait à identifier des attentes, des voies de développement et des suggestions tant en rapport avec le centre d'accueil des adultes qu'avec l'Université de Montréal.

La question n<sup>o</sup> 15 demandait aux personnes reçues au centre d'accueil des adultes les services que, à l'avenir, ce centre devrait offrir, en plus de ceux qu'il offre actuellement.

Les personnes (33) qui répondent par l'affirmative à cette question font les suggestions suivantes :

- Faire connaître davantage le centre d'accueil des adultes par une publicité plus large afin de permettre à plus de gens de se prévaloir de ses services.

... ~~17~~



- Offrir sur place les services d'un psychologue-orienteur ou d'un psychologue-conseil.
- Offrir des services de placement des diplômés adultes (contacts avec les employeurs éventuels et banque d'emplois disponibles).
- Fournir des renseignements sur les prérequis.
- Améliorer l'aide à l'orientation de manière à ce que les adultes puissent parvenir à une orientation beaucoup plus précise; aider les adultes à envisager des améliorations et des changements dans une perspective réaliste.
- S'intéresser aux problèmes de réorientation professionnelle et notamment aux adultes qui veulent choisir une deuxième carrière.
- Organiser des activités pour les femmes qui veulent retourner sur le marché du travail.
- Assurer des services de suite ou de relance par des rencontres, par des consultations en cours de formation, si cela est souhaité par le candidat : le conseiller en formation du centre d'accueil pourrait devenir une personne-ressource pour le candidat adulte et pourrait le revoir périodiquement au cours de sa candidature.
- Mettre au point des cours de méthodologie de manière à aider les adultes dans leurs travaux, recherches, examens.
- Mettre sur pied un service d'études de dossier (admissibilité, équivalences, etc. ...).
- Faire des recommandations aux autorités compétentes (nouveaux programmes à mettre sur pied, cours par correspondance...).
- Informer les adultes des nouveaux programmes mis sur pied à l'intention des adultes.
- collaborer à mettre sur pied un service efficace d'émission de cartes d'étudiants avec un horaire conçu en fonction d'adultes étudiant à temps partiel et résidant hors Montréal.

- Informer sur les prêts et bourses et sur les diverses sources d'aide financière disponibles.
- Collaborer à l'inscription des étudiants adultes.
- Aider à assurer l'animation auprès des adultes en collaborant à la mise sur pied d'activités hors cours, de conférences, etc...

La majorité des personnes se disent satisfaites de ce que le centre d'accueil des adultes offre actuellement et souhaitent que ce centre continue son action tout en l'améliorant constamment.

La question n° 16 demandait si l'Université de Montréal, en plus des programmes offerts actuellement aux adultes, devrait offrir d'autres programmes. Voici à ce sujet les réponses recueillies :

	<u>Total</u>
Oui	46
Non	18
Pas de réponse	26

Quelques personnes mentionnent que les programmes "dits" réguliers du jour devraient être offerts le soir aux adultes . Voici les programmes mentionnés par les répondants :

- Administration scolaire (1)
- Archéologie (1)
- Art culinaire (1)
- Biologie (1)

.../X

- Décoration intérieure (1)
- Droit (4)
- Education préscolaire et enseignement élémentaire (1)
- Fiscalité (1)
- Géographie (1)
- Histoire (1)
- Histoire du Québec (1)
- Hygiène dentaire (1)
- Informatique (1)
- Laboratoire médical (1)
- Mécanique automobile (1)
- Menuiserie (1)
- nursing industriel (2)
- Orthopédagogie (1)
- Psycho-éducation (1)
- Psychologie (3)
- Relations humaines (2)
- Santé communautaire (1)
- Sciences familiales (1)
- Science politique (2)
- Sexologie (1)
- Sociologie (2)
- Maîtrise en administration publique (1)
- Maîtrise en animation (1)

Certaines personnes souhaitent que non seulement des programmes de perfectionnement soient offerts aux adultes mais encore des programmes de formation initiale, v.g. formation des enseignants, programmes ne nécessitant pas une expérience pertinente.

La F.E.P. devrait offrir des programmes plus spécialisés qui se situeraient dans le prolongement des programmes déjà offerts de telle manière que l'adulte puisse accéder à un baccalauréat spécialisé en réussissant trois certificats.

On devrait offrir plus de programmes hors campus et notamment des programmes de maîtrise (v.g. M.Ed.).

Il y aurait lieu d'offrir des programmes de perfectionnement au niveau de la maîtrise.

On devrait développer les cours par correspondance, développer davantage les sessions intensives d'été.

Les programmes approuvés qui ne sont pas actuellement offerts devraient l'être.

On devrait offrir plus d'activités dans les secteurs des sciences de la santé et des sciences pures.

Certains estiment que l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales devrait offrir plus de programmes de certificats et développer davantage des aspects comme le marketing, la vente, l'attitude du consommateur. ...

Une personne estime que des cours professionnels (cuisine, service de table) pourraient avoir leur place à l'Université.

La dernière question (question n° 17) invitait les répondants à faire part de leurs commentaires et suggestions. Des 90 répondants, 30 (33.3%) l'ont fait.

Plusieurs personnes remercient le personnel du centre d'accueil des adultes, soulignent la qualité du service offert (information claire et précise, aide précieuse à l'orientation, contacts avec diverses ressources éducatives ...) et encouragent la poursuite du travail entrepris depuis bientôt deux ans par le centre d'accueil des adultes de l'Université de Montréal.

Un certain nombre de personnes ont formulé des remarques qui concernent directement le centre d'accueil des adultes.

Le centre d'accueil accomplit un travail excellent. Il faudrait cependant en arriver à rendre possibles des démarches plus longues et plus approfondies.

Le centre d'accueil devrait disposer de données sur le marché du travail. Une personne se demande si l'on ne pourrait pas, par exemple, connaître le taux de chômage par programme.

D'autres personnes ont formulé des remarques concernant diverses facultés, écoles et départements de l'Université de Montréal.

Un adulte estime que la Faculté de l'éducation permanente devrait mettre à la disposition de ses étudiants, dans chacun des pavillons où elle dispense des cours, une personne-ressource tant pour aider les adultes qui en auraient besoin que pour recevoir de leur part des suggestions propres à améliorer la relation éducative.

La F.E.P. devrait réorganiser les sessions d'été de manière à offrir plus de possibilités aux adultes durant cette période de l'année.

Les diverses facultés, écoles et départements qui offrent des activités aux adultes devraient mettre au point des mécanismes de communication permettant d'aviser les adultes des annulations de cours, v.g. absence du professeur, tempêtes ... .

Un certain nombre de personnes adressent des remarques à l'Université :

Les programmes "dits" réguliers devraient être accessibles aux adultes à temps plein ou à temps partiel, par cours du jour ou par cours du soir.

... 12

L'Université devrait faire connaître davantage les diverses modalités de programmes qu'elle offre : baccalauréat spécialisé, majeur et mineur, trois mineurs, trois certificats.

L'Université devrait offrir davantage de programmes de maîtrise à temps partiel par cours du soir.

L'Université devrait développer les cours à distance, les cours par correspondance, ce qui s'avérerait fort utile aux personnes habitant les régions éloignées.

Les adultes ont quelquefois l'impression qu'ils sont rentables pour l'Université et que par ailleurs on ne leur offre que des miettes.

Il est grand temps que l'Université de Montréal mette au point une véritable politique d'éducation des adultes et qu'elle rende accessible aux adultes ses programmes jusqu'ici, dans la majorité des cas, réservés aux jeunes sortant des C.E.G.E.P.\*

2.- Résultats du questionnaire à l'intention des personnes dirigées par le personnel du centre d'accueil des adultes vers le service d'orientation et de consultation psychologique de l'Université.

Le 20 janvier 1978, nous avons fait parvenir aux 30 personnes dirigées vers le S.O.C.P. un questionnaire. Le 1er mars, 6 (20%) questionnaires remplis étaient revenus. Il est à noter que la date de retour indiquée était le 17 février 1978 et que nous n'avons pas envoyé de lettre de rappel.

\* N.B.- Enfin, un adulte fait remarquer que les étudiants de la F.E.P. apprécieraient une meilleure qualité de nourriture, un meilleur service à la cafétéria (1er étage du Pavillon des Sciences sociales) et un responsable des distributrices automatiques sur les lieux le soir (trop d'argent se perd dans les distributrices au profit de leur propriétaire).

... ~~123~~

La première partie du questionnaire cherchait à recueillir des informations sur les répondants quant à leur sexe, leur statut civil, leur citoyenneté, leur âge, leur scolarité, leur emploi et la source par laquelle ils ont appris l'existence du centre d'accueil des adultes. Voici quelques tableaux illustrant les données recueillies :

<u>Sexe</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
	5	1	6

<u>Statut civil</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
Marié(e)	1	0	1
Célibataire	3	1	4
Veuf(ve), séparé(e), divorcé(e)	1	0	1
Prêtre, religieux(se)	0	0	0

<u>Citoyenneté</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
Canadien	5	0	5
Immigrant reçu	0	1	1
Autre	0	0	0

<u>Age</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
20 ans ou moins	0	0	0
21 à 25 ans	1	1	2
26 à 30 ans	0	0	0
31 à 35 ans	1	0	1
36 à 40 ans	2	0	2
41 ans et plus	1	0	1

<u>Scolarité</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
Moins de 10 ans	0	0	0
11e - 12e année	3	0	3
D.E.C.	1	1	2
13 ans et plus	1	0	1

<u>Emploi rémunéré</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
Oui	3	0	3
Non	2	1	3



Les personnes qui ont un emploi rémunéré exercent les fonctions suivantes : commis publicitaire, conseiller en placement, représentant médical. Les personnes sans emploi se répartissent ainsi : chômeur (2), étudiant.

Connaissance de l'existence du centre d'accueil.

- . Par une téléphoniste de l'Université (2)
- . Par un responsable de programme (1)
- . Par l'annuaire (2)
- . Par un professeur de l'Université (0)
- . Par un des membres du personnel des S.A.E. de l'Université (1)
- . Par un étudiant de l'Université (1)
- . Autres (1)

La deuxième partie du questionnaire visait à découvrir l'accessibilité du S.O.C.P. et le mode d'utilisation de ce service par les adultes.

La question n° 10 demandait si le candidat avait pu entrer rapidement en contact avec le S.O.C.P. . Voici les réponses :

	<u>Total</u>
Oui	5
Non	0
Inc.	1

Une des personnes mentionne qu'elle n'a pas cherché à obtenir de rendez-vous auprès du S.O.C.P. estimant que cette démarche aurait été inutile compte tenu des moments difficiles qu'elle traversait à ce moment là.

La question n° 11 demandait au candidat combien de temps il avait dû attendre pour son premier rendez-vous avec un des professionnels du S.O.C.P.. Les résultats sont les suivants :

	<u>Total</u>
Moins d'une semaine	2
Moins de deux semaines	2
Moins de trois semaines	0
Un mois ou plus	1
Pas de réponse	1

La question n° 12 demandait combien de fois le candidat avait rencontré le professionnel du S.O.C.P. . Voici les réponses :

	<u>Total</u>
Aucune	0
Une fois	3
Deux fois	2
Trois fois	0
Plus de trois fois	0
Pas de réponse	1

La question n° 13 demandait si un plan de rencontres avec le professionnel du S.O.C.P. avait été établi. Les réponses sont les suivantes :

	<u>Total</u>
Oui	1
Non	4
Pas de réponse	1

La dernière partie du questionnaire cherchait à connaître l'appréciation des usagers du S.O.C.P. .

La question n° 14 demandait aux personnes dirigées vers le S.O.C.P. d'identifier leur degré de satisfaction du service offert. Voici les résultats :

	<u>Total</u>
Très peu satisfait(e)	1
Peu satisfait(e)	0
Plus ou moins satisfait(e)	1
Satisfait(e)	3
Très satisfait(e)	0
Pas de réponse	1

La question n° 15 cherchait à identifier l'objet de la satisfaction et se formulait ainsi :

"Croyez-vous que le service offert vous aide et vous aidera dans votre démarche?"

Voici les réponses :

	<u>Total</u>
Oui	3
Non	2
Pas de réponse	1

Une des personnes reçues au S.O.C.P. estime que sa rencontre avec le professionnel l'a aidée à identifier ses goûts, ses possibilités, ce qui lui a permis de faire un choix éclairé et satisfaisant. Une autre personne qui se dit satisfaite aurait souhaité une troisième rencontre avec le professionnel du S.O.C.P. pour approfondir davantage.

Pour ce qui est des deux personnes qui répondent par la négative à cette question, nous aurons à faire part de leur opinion à la question n° 17.

La question n° 16 qui voulait prolonger la question précédente se formulait ainsi : "Avez-vous l'intention de continuer d'utiliser ce service jusqu'à ce que vous ayez résolu la ou les difficultés qui vous préoccupent?"

Voici les résultats :

	<u>Total</u>
Oui	1
Non	4
Pas de réponse	1

Une des personnes qui répond par la négative estime qu'il lui sera peut-être utile pour le moment de s'adresser à un conseiller pédagogique, tandis qu'une autre pense que sa démarche est complétée. Pour ce qui est des deux autres personnes qui répondent par la négative nous retrouverons, comme nous l'avons mentionné plus haut, leurs commentaires à la question n° 17.

La personne qui répond par l'affirmative à cette question se dit satisfaite et n'hésitera pas à avoir recours à ce service, si besoin est.

Enfin, une dernière question invitait les répondants à y aller librement de leurs commentaires et suggestions.

Quatre des six répondants au questionnaire ont accepté de répondre à cette dernière question.

Une des personnes reçues au S.O.C.P. réaffirme sa satisfaction. Une autre personne qui n'a pas utilisé les services offerts par le S.O.C.P. pense qu'elle pourrait, maintenant qu'elle a solutionné certaines difficultés, avoir recours à ces services avec profit.

Une autre personne, accomplissant depuis quelques années la même tâche, songeait à se réorienter. Elle déplore le fait que l'on ne se situe pas carrément dans un contexte d'éducation

permanente. L'on pourrait ainsi aider une personne à se réorienter en tenant compte à la fois de ses ressources personnelles et de l'expérience acquise, même si cette expérience se situe dans un domaine autre que celui vers lequel elle pense à se réorienter.

Trop souvent, les programmes sont conçus dans une perspective étroite de perfectionnement professionnel. Cette situation rend pratiquement impossible la réorientation des personnes. Ou bien, si elles veulent accéder à certains enseignements du jour, elles devront acquérir un D.E.C. avec la structure d'accueil appropriée, ou bien, si elles veulent accéder à certains enseignements du soir, elles devront avoir une expérience pertinente. Dans les deux cas, l'adulte se voit pratiquement dans l'obligation de repartir à zéro. Comment aider les gens à se réorienter en tenant compte de leurs ressources personnelles et de leur expérience de vie, sans leur imposer des prérequis souvent arbitraires et artificiels tant au niveau de cours que d'expérience dite pertinente?

Enfin, une autre personne qui a été reçue au S.O.C.P. se plaint de ne pas avoir reçu encore les résultats du test qu'elle a subi. Elle souhaiterait qu'elle y ait une plus grande continuité dans les services offerts en orientation. Elle a l'impression que l'Université de Montréal se sert de l'éducation des adultes comme d'une "vache à lait". Cela rapporte beaucoup, dit-elle, et coûte peu. Au niveau de l'éducation des adultes, à son avis, on devrait mettre plus de soin au choix des professeurs et à la préparation des diverses activités offertes. Il y aurait place à l'Université de Montréal, pense-t-elle, à la fois pour une plus grande démocratisation et pour un plus grand respect de la personne qui vient étudier le soir, souvent dans des conditions difficiles.

### 3.- Conclusion

La lecture du présent rapport permet de constater que le centre d'accueil des adultes de l'Université de Montréal correspond à un besoin réel et que les usagers de ce centre sont en général satisfaits des services obtenus.

Depuis mai 1976, nous avons fait parvenir aux personnes reçues au centre d'accueil des adultes un questionnaire qui nous permettait, entre autres, de vérifier quelles étaient les suites données à la visite des adultes au centre. Le tableau suivant illustre les données compilées de mai 1976 à août 1977 :

<u>RAPPORTS</u>	Nombre et pourcentage de réponses	Nombre et pourcentage de personnes parvenues à un choix de programme	Nombre et pourcentage de personnes ayant entrepris des démarches en vue de l'admission	Nombre et pourcentage de personnes ayant commencé leurs études
1/ Mai 1976 à octobre 1976	$\frac{74}{229}$ (32.3%)	$\frac{65}{74}$ (87.8%)	$\frac{63}{74}$ (85.1)	$\frac{45}{74}$ (60.8%)
2/ Septembre 76 à janvier 77	$\frac{82}{246}$ (33.3%)	$\frac{62}{82}$ (75.6%)	$\frac{57}{82}$ (69.5%)	$\frac{34}{82}$ (41.5%)
3/ Février 1977 à avril 1977	$\frac{52}{211}$ (24.7%)	$\frac{40}{52}$ (76.9%)	$\frac{33}{52}$ (63.5%)	$\frac{27}{52}$ (51.9%)
4/ Mai 1977 à août 1977	$\frac{90}{390}$ (23.1%)	$\frac{74}{90}$ (82.2%)	$\frac{64}{90}$ (71.1%)	$\frac{58}{90}$ (64.5%)
<u>TOTAL</u>	$\frac{298}{1076}$ (27.7%)	$\frac{241}{298}$ (80.8%)	$\frac{217}{298}$ (72.8%)	$\frac{164}{298}$ (55.0%)

Un assez bon pourcentage de personnes répondent au questionnaire que nous leur faisons parvenir quelques mois après leur visite au centre d'accueil. Quatre personnes sur cinq disent parvenir, à la suite de leur visite au centre d'accueil, à un choix de programme en fonction de leur projet éducatif. Le pourcentage des personnes ayant entrepris des démarches en vue de l'admission et le pourcentage des personnes ayant commencé leurs études nous apparaissent forts encourageants. Tout semble indiquer, selon les données recueillies, que le centre d'accueil s'acquitte de sa tâche majeure : aider le candidat adulte à accéder aux ressources universitaires.

Certaines observations des adultes nous amènent cependant à constater que le centre d'accueil des adultes gagnerait à être connu davantage à l'intérieur même de l'Université.

Une meilleure coordination entre ce centre et les facultés, écoles, départements et services apparaît nécessaire.

Des adultes constatent que l'Université devrait s'ouvrir davantage à eux. Elle demeure, à leur avis, une institution trop organisée (structures, services) en fonction des jeunes. Les adultes ont parfois l'impression de ne recevoir que des miettes.

Si l'on veut rendre accessibles aux adultes l'ensemble des ressources de l'Université, il faudra, durant les prochaines années, mettre au point une véritable politique d'éducation des adultes et assurer sa mise en oeuvre par l'affectation de ressources propres à la réaliser.

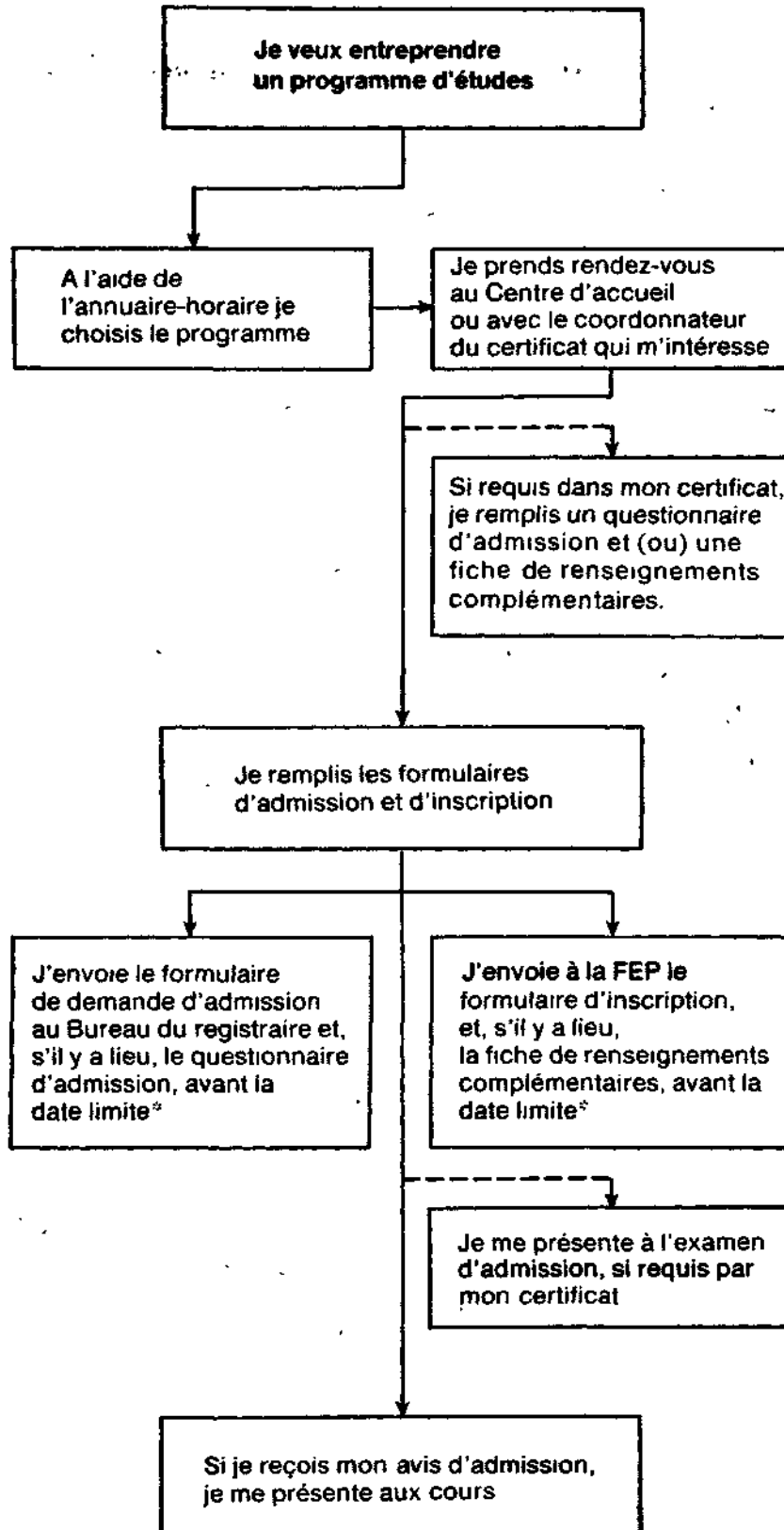
Charles Widmer  
Directeur.

Le 15 mai 1978

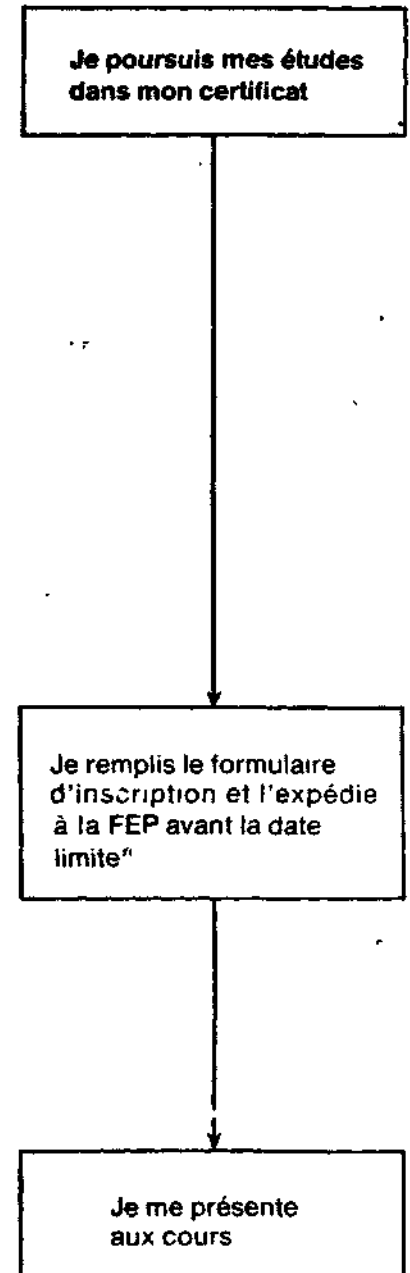


# Admission et inscription: cheminement à suivre

## (Nouvel étudiant)



## (Étudiant déjà admis)



# Le centre d'accueil des adultes de l'Université de Montréal

Songez-vous à un retour aux études?

ANNEXE XI

Envisagez-vous un changement de carrière?

Avez-vous besoin d'aide pour clarifier votre projet d'études et identifier les ressources appropriées?

Le personnel du Centre d'accueil des adultes de l'Université de Montréal est prêt à vous recevoir et vous offre sa collaboration:

- aide à l'orientation et support dans la démarche d'un retour aux études
- information sur les programmes et élaboration d'un itinéraire éducatif approprié
- recours, au besoin, aux services d'un conseiller en orientation ou d'un conseiller en main-d'oeuvre
- possibilité de subir des tests d'aptitudes en vue d'évaluer les chances de réussite.

### Heures d'ouverture:

Lundi, mercredi:  
de 10:00 à 12:00  
de 13:00 à 20:00

Mardi, jeudi, vendredi:  
de 10:00 à 12:00  
de 13:00 à 17:00  
et de 10:00 à 13:00 le vendredi, durant la période d'été

### Adresse civique:

3333, ch Queen Mary  
rez-de-chaussée  
Montréal, Québec

### Adresse postale:

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
Centre d'accueil des adultes  
Case postale 6128  
Succursale "A"  
Montréal, Québec  
H3C 3J7

### Téléphone:

(514) 343-5924

ANNUAIRE-HORAIRE HIVER 1981  
Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente